



Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique

Université ABDERRAHANE MIRA BEJAIA

Faculté des Sciences Economique, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences de Gestions

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Science de Gestion

Option : Comptabilité et Audit

Thème

Démarches et procédures d'octroi d'un crédit d'investissement au
niveau de la BADR de Sidi-Aich Agence 362

Réalisé par

RILI Alicia

SLAIM Tekfa

Encadré par

M^r MEROUDJ Mohamed Ali

Année universitaire : 2020/2021.

Remerciement

Avant de commencer, nous tenons à remercier le bon Dieu de nous avoir donné la santé, le courage et la volonté de mener à termes ce travail.

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance particulièrement à notre promoteur de mémoire, Mr MEROUDJ Mohamed Ali d'avoir bien voulu nous superviser, ses conseils, sa compréhension, sa bienveillance et son encouragement.

Nous remercions également le personnel de la BADR agence de Sidi-Aïch, qui nous a accueilli et offert l'aide dont on avait besoin afin d'avancer dans notre recherche, en particulier M^{elle} DRIF Amel qui a grandement contribué à l'aboutissement de notre formation.

Enfin nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

A mes chers parents pour leurs encouragements et leurs soutiens.

A ma sœur et mes frères

A tous mes amis et mon binôme

*Enfin à toute personne qui a contribué de près ou de loin pour
l'élaboration de ce présent travail.*

Alicia

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail,

A mes parents,

A mes frères et sœurs,

A tous ceux qui m'ont soutenue de prêt et de loin,

A mes amis,

A mon binôme et sa famille.

Tekfa

Liste des tableaux

Tableau N° 1 : Présentation du calcul de la méthode Additive.

Tableau N° 2 : Présentation du calcul de la méthode Soustractive.

Tableau N°3 : Présentation des ratios de gestion des actifs.

Tableau N° 4: Présentation des ratios de rentabilité.

Tableau N° 5: Présentation des ratios de liquidité.

Tableau N°6 : Présentation de l'échéancier d'investissement.

Tableau N° 7: Présentation d'un échéancier des amortissements.

Tableau N° 8: Présentation du BFR et sa variation.

Tableau N°9 : Présentation du TCR prévisionnel.

Tableau N°10 : Présentation du tableau emplois/ressources avant financement.

Tableau N°11 : Présentation du tableau emplois ressources après financement.

Tableau N°12 : Présentation de la capacité de production.

Tableau N°13 : Présentation de la structure de financement de l'entreprise.

Tableau N°14 : Présentation de la cadence de l'exploitation du projet.

Tableau N°15 : Présentation des clients les plus importants de l'entreprise.

Tableau N°16 : présentation du coût d'investissement.

Tableau N° 17 : présentation du coût de production.

Tableau N°18 : présentation de la répartition du personnel.

Tableau N° 19 : présentation des frais du personnel.

Tableau N°20 : présentation des frais divers.

Tableau N°21 : présentation de l'échéancier de remboursement.

Tableau N°22 : Calcul de l'échéancier des amortissements des investissements.

Tableau N°23 : calcul de la variation du besoin en fond de roulement.

Tableau N°24 : présentation du compte de résultat avant financement.

Tableau N°25 : présentation du tableau emplois / ressources.

Tableau N°26 : Calcul de l'indice de profitabilité.

Tableau N°27 : présentation de l'échéancier de remboursement.

Tableau N°28 : Présentation de l'amortissement des intérêts intercalaires.

Tableau N°29 : Présentation des nouvelles dotations aux amortissements.

Tableau N°30 : Présentation du TCR après financement.

Tableau N°31 : présentation du plan de mobilisation.

Tableau N°32 : présentation du plan de financement.

Tableau N°33 : présentation de la rentabilité des fonds propres.

Tableau N°34 : Présentation de l'actif des bilans financiers prévisionnels de l'entreprise.

Tableau N°35 : Présentation du passif des bilans financiers prévisionnels de l'entreprise.

Tableau N°36 : Calcul du fond de roulement.

Tableau N°37 : Calcul du besoin en fond de roulement

Tableau N°38 : Présentation de la trésorerie.

Tableau N°39 : calcul des ratios de liquidité.

Tableau N°40 : Calcul des ratios de gestion.

Tableau N°41 : Calcul des ratios de rentabilité

Tableau N°42 : Calcul des ratios de structure financière

Tableau N°43 : présentation des frais des salariés

Tableau N°44 : présentation des frais matières/ fournitures consommés

Tableau N°45 : présentation des frais de services

Tableau N°46 : présentation des fraies divers

Tableau N°47: Présentation de l'échéancier des immobilisations.

Tableau N°48 : Présentation de l'échéancier des amortissements des immobilisations.

Tableau N°49: Présentation du compte de résultat prévisionnel

Tableau N°50 : Présentation de l'échéancier de remboursement

Tableau N°51 : Présentation de l'actif des bilans financiers prévisionnels de l'entreprise

Tableau N°52 : Présentation du passif des bilans financiers prévisionnels de l'entreprise.

Tableau N°53 : Calcul du fond de roulement.

Tableau N°54 : Calcul du besoin en fond de roulement.

Tableau N°55 : Calcul de la trésorerie

Tableau N°56 : Calcul des ratios de liquidité

Tableau N°57: Calcul des ratios de structure financière

Tableau N°58 : Calcul des ratios de rentabilité.

Liste des schémas

Schéma N°1 : Présentation des différentes catégories de la banque.

Schéma N°2 : Les trois grands caractéristiques du crédit.

Schéma N°3 : Représentations des crédits d'exploitations.

Schéma N°4 : Les caractéristiques de l'investissement.

Schéma N°5 : L'interprétation de la CAF.

Figure N° 1 : Représentation de l'évolution des indicateurs à l'équilibre des 5 années.

Liste des abréviations

ANDI : agence nationale pour le développement des investissements.

BFR : besoin en fond de roulement.

CMT : crédit à moyen terme.

CNAS : comité national d'action sociale.

CASNOS : caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés.

CA : chiffre d'affaire

CAF : capacité d'autofinancement.

DCT : dettes à court terme.

DLMT : dettes à long et à moyen terme

DR : délai de récupération

DRA : délai de récupération actualisé

DRFP : délais de récupération des fonds propres

DRAFP : délais de récupération actualisée des fonds propres

EBE : excédent brute d'exploitation

FR : fond de roulement.

IBS : impôt sur bénéfice des sociétés.

IP : indice de profitabilité.

PE : production de l'exercice.

RBE : résultat brut d'exploitation.

RNE : résultat net de l'exercice.

SIG : soldes intermédiaires de gestions

TCR : tableau de compte de résulta

TNE : taux net d'emprunt.

TRFP : Le taux de rentabilité des fonds propres

TRI : taux de rentabilité interne.

VANFP : Valeur actuelle net des fonds propres.

Sommaire

Introduction générale :

Chapitre 1: Aperçu générale sur les banques les crédits et les investissements

Section 01 : généralité sur la banque

Section 02 : Notion fondamentale sur les crédits

Section 03 : Notion de base sur les investissements

Chapitre 2 : constitution, gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Section 01 : les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement

Section 02 : étude d'un dossier de crédit

Section 03 : Les risques et les garanties d'un crédit

Chapitre 3 : Traitements d'un dossier de crédit d'investissement au sein de la BADR de Sidi-Aich

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil de la BADR de Sidi-Aich.

Section 02 : Montage et étude du premier dossier de crédit d'investissement.

Section 03 : Montage et étude du deuxième dossier de crédit d'investissement.

Conclusion générale

Introduction générale

Durant le processus de développement d'une entreprise, cette dernière, étant la source majeure de nouvelles richesses et le principal agent sur lequel se construit le système politique, économique et social d'une nation, elle essaye de maximiser son profil quelle que soit la nature de son activité par l'investissement dans les nouvelles idées et installations.

Des besoins de capitaux sont toujours ressentis par des entreprises pour assurer en permanence le fonctionnement, le suivi et le développement de leurs activités. Parmi les différentes sources de financement auxquelles l'entreprise peut recourir ; la banque reste le moyen le plus favorisé.

Les banques sont considérées comme étant essentielles et primordiales dans le système économique, elles sont estimées comme l'un des principaux garants de ténacité et de la compétitivité de l'économie du pays, elles jouent un rôle d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de crédits.

La fonction principale de l'activité bancaire est et restera prioritairement l'octroi du crédit bancaire.

Afin d'assister et de soutenir les entreprises dans leurs différents projets, la banque leur propose une panoplie de crédit dans le but de financer leurs besoins liés au cycle quotidien du fonctionnement, de l'exploitation voire même d'investissement.

Durant l'octroi d'un crédit, le banquier doit se montrer extrêmement prudent, cette prudence est marquée par la qualité du travail réalisé lors de l'étude d'une demande de crédit, en analysant les différents aspects et paramètres auxquels il est lié. Ces démarches ont pour objectif de lui permettre d'évaluer de manière approximative le risque qu'il encourt, car nul crédit n'est exempt de risque.

Dans le cas de l'Algérie, le marché financier a été créé dans les années 90, d'une part pour permettre l'évolution du processus du résultat établi par les pouvoirs publics, et d'une autre part pour pouvoir répondre aux besoins croissants en matière d'investissement, et ce biais de la libéralisation et l'ouverture de l'économie algérienne. Mais contrairement à leurs espérances, le marché financier ne réussit toujours pas à jouer le rôle qu'il lui a été donné, suite au nombre réduit des titres de capitaux et aussi de créances. Les banques restent alors la seule aide possible pour les entreprises.

L'objectif du travail :

L'objectif de notre étude consiste à affirmer et expliquer les procédures, et les démarches à effectuer par le banquier pour mener à bien une étude d'octroi d'un crédit d'investissement par la banque.

Problématique :

A travers ce travail nous allons essayer de discerner de façon générale l'octroi de crédits d'investissement.

Pour cela nous mettrons en évidence les différents aspects théorique et pratique qui le concernent.

Par conséquent, la question capitale de notre étude peut être présentée comme suite :

Quelles sont les différentes procédures suivies par le banquier afin de mener une étude d'octroi d'un crédit d'investissement dans une banque ?

Pour mieux appréhender la problématique énoncée, nous allons essayer de répondre tout au long de notre étude aux questions suivantes :

- Quels sont les différents types de crédit proposés par la banque ?
- Quelles sont les différentes étapes utilisées par le banquier pour effectuer l'étude et l'analyse d'un dossier de crédit ?
- Quels sont les différents risques et garanties liées à l'octroi de crédits d'investissement ?

Hypothèses :

Pour répondre aux questions nous allons proposer des hypothèses :

Hypothèse principale : Afin de mener une étude d'octroi d'un d'investissement le banquier doit passer par l'analyse de la viabilité et de la rentabilité des projets.

H1 : Pour éviter tout risque, le banquier doit prioritairement évaluer la rentabilité, et la viabilité de l'entreprise pour pouvoir débiter le dossier d'octroi du crédit.

H2 : l'analyse a pour but d'aider le banquier dans sa prise de décision d'octroi de crédits.

H3 : pour se protéger contre les risques le banquier doit s'assurer que les crédits sont octroyés dans des conditions non risquées et avec des garanties lui permettant de récupérer ses fonds.

La structure de la recherche :

Notre plan de travail sera présenté en trois (03) chapitres :

- Le premier chapitre sera consacré aux concepts de base sur les banques, les crédits et les investissements.
- Le deuxième chapitre expliquera non seulement la constitution, mais aussi la gestion des risques et les étapes de l'étude d'un dossier de crédit d'investissement.
- Le troisième chapitre fera l'objet d'un cas pratique réel qui se porte sur l'étude de l'octroi d'un crédit d'investissement au sein de la BADR.

Chapitre 1

Dans le domaine financier, l'entreprise tend à accroître ses bénéfices et ses profits en produisant des biens et/ou services ainsi qu'en procédant à l'investissement.

Pour l'entreprise, l'investissement est vital car c'est une démarche qui engage l'avenir de cette dernière, une mauvaise étude de celui-ci peut engendrer le déséquilibre de l'entreprise.

Afin de financer l'investissement, elle s'adresse aux banques dont la principale fonction consiste à la réserve de l'argent des titulaires de comptes et l'utiliser en le prêtant à d'autres personnes.

Dans ce chapitre, nous allons présenter et expliquer les notions de base sur les banques, l'investissement et le crédit. Pour cela nous avons opté pour le plan suivant :

- Section 01 : Généralités sur les banques.
- Section 02 : Notion fondamental sur les crédits.
- Section 03 : Notion de base sur les investissements.

Section 01 : Généralité sur les banques.

La banque a un rôle spécifique dans le cycle économique. C'est grâce au système bancaire que les organismes et le pays sont en évolution et développement constant ce qui fait de la banque un élément indispensable et essentiel.

Dans cette section, nous allons aborder la définition de la banque, son rôle, ses emplois et ressources ainsi que ses différentes catégories et typologies.

1. Définition de la banque

Selon SCIALOM LAURENCE, « Une banque est un intermédiaire financier spécifique. Elle est un intermédiaire financier dans la mesure où sa fonction traditionnelle est d'octroyer des crédits et de collecter des dépôts. Elle prête à moyen-long terme et emprunte à court terme et emprunte à court terme. Mais sa spécificité tient à son pouvoir de création monétaire. L'octroi de crédit par une banque ne se fait pas sur la base de ressources préexistantes. La banque ne se contente pas de transformer les caractéristiques d'une épargne préformée. Elle crée par le crédit un dépôt bancaire au bénéfice de l'emprunteur ».¹

« Institution financière habilitée à recevoir des dépôts à vue du public et à effectuer toutes opérations de banque. Elle agit en tant qu'intermédiaire entre les offreurs et les demandeurs de capitaux. Elle reçoit des dépôts, accord des crédits, règle les ordres de paiement à des titres, soit par chèque, soit par transfert électronique. Elle propose de nombreux autres services : conseil, service d'assurance, service de gestion et de portefeuille ».²

2. Le rôle de la banque

Nous distinguons plusieurs rôles de la banque, on cite les plus importants :³

2.1. La collecte des dépôts

Les dépôts bancaires sont des fonds reçus par la banque du public sous forme de dépôts avec le droit de disposer pour son propre compte mais à charge de les restituer. Les dépôts comprennent :

¹ SCIALOM .L, « Economie bancaire nouvelle édition », la couverte, Paris, 2014, P11.

² PEYRARD .J, PEYRARD .M, « Dictionnaire de finance », 2ème édition, Vuibert, 2001, P25.

³ OUALI NADJIA, «Economie bancaire », Université Abderrahmane Mirra, 2020-2021, P1-2.

- ✓ **Les dépôts à vue :** Ces dépôts peuvent être facilement retirés sans préavis à la banque (comptes chèques, comptes courants, et les comptes sur livrets d'épargne) ;
- ✓ **Les dépôts à terme :** Ces dépôt ne peuvent être retirés qu'après l'expiration d'un délai déterminé. Les banques paient des intérêts plus élevés sur les dépôts à terme (comptes à terme, bons de caisse etc....).

2.2. La distribution de crédit

Les fonds collectés par la banque auprès de ses clients déposants sont utilisés par la banque pour accorder des crédits aux agents économiques dignes de confiance qui ont besoin de capitaux pour investir, produire et consommer.

2.3. La mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et leur gestion

L'opération de la mise à disposition et la gestion des moyens de paiements sont au cœur de l'activité de la banque. Elle permet aux clients d'employer les ressources qui parviennent sur leur compte bancaire à l'aide de chèques, de virements, de retraits et de cartes bancaires.

A ces trois fonctions fondamentales s'ajoutent les opérations connexes, telles que :

- ✓ Des opérations de change ;
- ✓ Des opérations sur or, métaux précieux et pièces ;
- ✓ Des opérations de placement, de souscription, l'achat, la gestion, la garde et la vente de valeurs mobilières et de tout produit financier ;
- ✓ Conseil et assistance en matière de gestion du patrimoine.

3. Les ressources et les emplois de la banque

Nous distinguons plusieurs ressources et emplois de la banque :⁴

3.1. Les ressources de la banque

Les ressources de la banque sont tirées de deux principales origines : les capitaux propres à la banque et les capitaux empruntés auprès du public sous forme de dépôts ou d'émission.

- ✓ **Les capitaux propres**

⁴ Ibid., P2-3.

Il s'agit du capital lui même versé lors de la constitution de l'entreprise bancaire ou dans le cadre de son augmentation durant l'exercice de sa fonction par :

- **Le banquier** : s'il s'agit d'une entreprise individuelle ;
- **Les associés** : s'il s'agit d'une entreprise au nom collectif ;
- **Les actionnaires** : s'il s'agit d'une entreprise par actions.

A coté du capital, apparaissent les réserves de la banque comme une seconde source. Celles-ci sont définies comme étant un prélèvement opéré sur ses bénéfices (participation dans le capital des entreprises, spéculation sur les marchés financiers, offre de services, etc)

✓ **Les capitaux empruntés**

Ils sont composés de l'ensemble des placements effectués par les différents clients et à travers plusieurs formes. Les dépôts bancaires représentent la partie la plus importante des ressources des ressources de la banque.

Les emprunts de la banque peuvent être aussi sous forme d'appels publics sur les marchés de capitaux (émissions de titres financiers).

3.2. Les emplois de la banque

Il s'agit de l'emploi des différents dépôts collectés sous forme de distribution de crédit (fonction de transformation) aux agents demandeurs en contrepartie d'un intérêt.

Les emplois peuvent être aussi sous forme de placement sur les marchés financiers ou sous forme de participation dans le capital des entreprises.

4. Les différentes catégories de banque

4.1. Banque de dépôt

« Elles reçoivent du public des dépôts à vue ou à terme d'une durée inférieure à deux ans, elles accordent des crédits à court terme ».⁵

⁵ANDREANI C, « Les métiers de la banque et de la finance », édition : l'étudiant, Paris, 2007, P158.

Elle consiste à effectuer des opérations de crédit et à recevoir du public des dépôts de fonds à vue (les dépôts dans les propriétaires disposent à tout moment de la somme correspondante, ces dépôts ne sont pas rémunérés par les banques en Algérie) ou à terme (sont des fonds ou le disposant s'engage à ne pas réclamer avant un certain délai moyennant le versement d'intérêt par la banque).

4.2. Banque d'épargne

La fonction principale est la collecte des ressources en plus du financement de l'immobilier, elle transforme cette épargne en crédit qu'elle accord aux agents qui ont besoin de financement.

4.3. Banque d'investissements

Ces dernières sont aussi appelées banques à moyen terme. Elles reçoivent des dépôts à terme de plus de deux ans, elles accordent des crédits d'un terme au moins égal à deux ans. Elles ont pour clientèle les entreprises matures afin de les accompagner dans leurs différentes opérations financières car elles s'occupent principalement des activités de marchés.

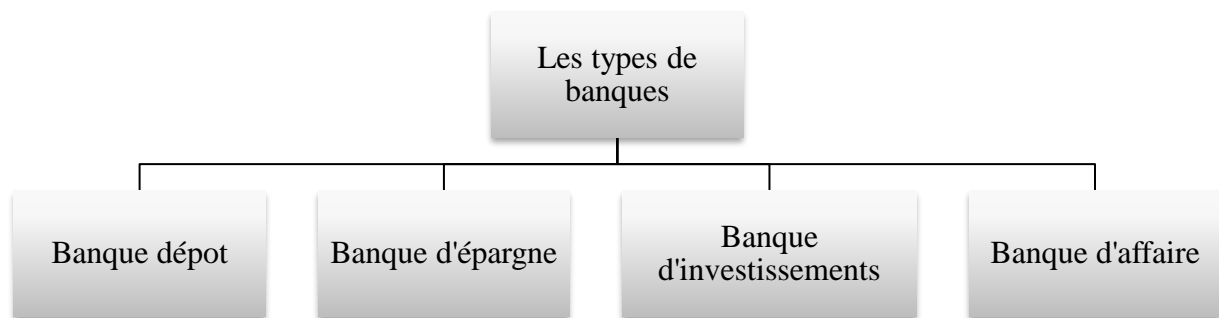
4.4. Banque d'affaire

« Elles ne peuvent utiliser que des fonds peuvent de leurs ressources propres ou de dépôts d'un terme supérieur à deux ans, elles prennent des participations dans des entreprises ».⁶

L'activité principale est outre l'octroi des crédits, la prise et la gestion de participations dans des affaires existants ou en formation. Les opérations de financement engagé par les banques d'affaires existantes ou en formation. Les opérations de financement engagé par les banques d'affaire immobilisent des capitaux pour une longue période d'où l'utilisation de leurs capitaux propres. Elles peuvent également utiliser les fonds de dépôts stables dans la durée est égale au moins à deux ans.

⁶BIALES M, LEURION R, RIVAUD J, « l'essentiel sur l'économie », 4ème Edition BERTI, Alger, 2007, P158.

Schéma N°1 : Présentation des différentes catégories de la banque :



Source : Etablie par nous-mêmes.

Section 02 : Les notions de base sur les crédits

L'entreprise afin de satisfaire ses besoins durant ses différentes affaires avec les agents économiques et faire face à des situations où elle aurait besoin d'argent à long et à moyen terme ou à court terme. Elle fait appel à l'aide de banques qui lui propose différents types de crédits.

1. Définition d'un crédit bancaire

Le crédit est une expression de confiance qui vient du mot latin « Credere ». Ainsi le mot crédit s'est constitué autour des facteurs confiance, temps, promesse et risque. Partant de ce postulat, on peut affirmer que l'art du banquier consiste à acheter et vendre la « confiance » à sa clientèle, autrement dit, à faire confiance à ses débiteurs et inspirer confiance à ses déposants.

Deux définitions seront données au crédit à savoir sur les plans économique et juridique :

1.1. Définition économique

Sur l'aspect économique, le crédit est défini par l'article 68 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit comme étant :

« ...tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par

signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie. Sont assimilés à des opérations de crédits les opérations de location assorties d'options d'achat notamment le crédit-bail ».⁷

«Le crédit est une opération qui permet au débiteur de différer son paiement ou qui permet à un agent économique de disposer pendant un certain temps de fonds qui sont mis à sa disposition par un autre agent. Le plus souvent le créancier obtient une rémunération (intérêt) versée par le débiteur ».⁸

1.2. Définition juridique

Le crédit, selon l'article 32 de la loi bancaire algérienne du 19 Août 1986 est : « tout acte par lequel un établissement habilité à cet effet, met ou promet de mettre temporairement et à titre onéreux des fonds à disposition d'une personne morale ou physique, ou de contracter pour celle-ci un engagement par signature ».⁹

Ou le crédit est définie selon l'article 112 de la loi n°90-10 du 14 avril 1990 : « une opération de crédit est tout actes à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend dans l'intérêt de celle-ci engagement par signature tel qu'un aval, cautionnement ou une garantie ».¹⁰

2. Le rôle du crédit

« Le crédit est un moteur de l'économie, c'est un facteur important du développement des entreprises. Il permet de faire face à tout les décalages entre les recettes et les dépenses quelques soit leurs origine ». Le crédit joue un rôle important dans l'économie modernes car il :¹¹

- ✓ Permet d'accroître la qualité de production ;
- ✓ Met à la disposition d'une personne un pouvoir d'achat immédiat, ce qui facilite les échanges entre les entreprises et entre les entreprises et les particuliers ;
- ✓ Permet d'assurer la continuité dans un processus de production et de commercialisation ;
- ✓ C'est un moyen de création monétaire.

⁷ L'article 68 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003.

⁸ BEITON.A, CARONA.A, DARAI.A, « Dictionnaire des sciences économiques », Armand Colin, Paris, Année 2007, P113.

⁹ L'article 32 de la loi bancaire algérienne du 19 août 1986.

¹⁰ L'article 112 de la loi n°90-10 du 14 avril 1990.

¹¹ Petit-Dutallis G, « Le risque du crédit bancaire », Edition Dunod, Paris, 1999, P20.

3. Les caractéristiques du crédit

« Le crédit est caractérisé par les éléments suivants : la confiance, le risque et le temps ». ¹²

3.1. La confiance

Le droit de crédit est celui de la confiance, il a pour objet les institutions qui permettent au créancier de faire confiance au débiteur, parce qu'elles lui donnent l'assurance qu'il sera payé à l'échéance.

Cette confiance repose sur une appréciation des besoins. Un besoin légitime économiquement justifié, est le facteur primordial qui garantit le dénouement correct d'une opération.

3.2. Le temps

Il n'y a pas de crédit s'il n'y a pas une certaine durée, le temps est un élément qui ne porte pas égard à l'ordre psychologique en d'autre terme la confiance mais qui s'attarde sur le délai fixé pour le remboursement.

3.3. Le risque

Le risque est un élément déterminant toute opération de crédit, nous distinguons deux catégories de risque :

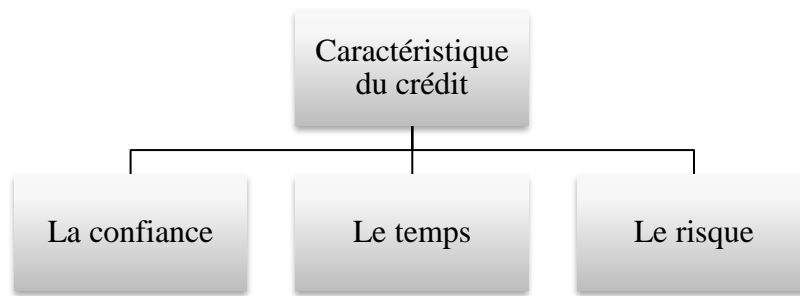
- ✓ Le risque d'immobilisation qui consiste dans le retard pour le client à rembourser son crédit.
- ✓ Le risque d'insolvabilité qui repose en la perte définitive d'une créance, en la gestion de la défaillance elle lie l'incapacité du client à respecter les termes du contrat prêt.

« C'est dans l'intérêt de diminuer les risque que les banques ont un certain penchant au crédit à court terme ou aux crédits alloués aux activités rentables en elle-même ». ¹³

¹² TRAVERDET-POPIOLEK .N, « Guide du choix d'investissement », Edition d'organisation, Paris, 2006, P13.

¹³ RUDARAGIA, « Essai d'analyse de la politique de crédit et de la problématique de recouvrement : cas de BNDE, UB, Bujumbura, 1996, P7.

Schéma N°2: Les trois grandes caractéristiques du crédit.



Source : Etablie par nous-mêmes.

4. Les typologies du crédit

Il existe quatre types de crédit (financement) bancaires :

- ✓ Le crédit d'exploitation.
- ✓ Le crédit d'investissement.
- ✓ Le crédit du commerce extérieur.
- ✓ Le crédit aux particuliers.

4.1. Le crédit d'exploitation

Le crédit d'exploitation est un crédit à court terme, il permet aux entreprises de couvrir en temps leurs besoins de trésorerie, en finançant l'actif circulant du bilan, plus précisément les valeurs d'exploitation et/ou réalisable.

Les crédits à court termes ou les crédits d'exploitations peuvent être subdivisés en deux catégories :

- ✓ Les crédits par caisse ;
- ✓ Les crédits par signature.

4.1.1. Les crédits par caisse

Ils sont constitués de deux catégories:

A. Les crédits d'exploitation globaux

L'objectif des crédits d'exploitation globaux est de faire face à une insuffisance de trésorerie due à un besoin important en fonds de roulement. Accordé par le banquier qui prend

en compte plusieurs facteurs comme la personnalité, moralité ainsi que la situation financière du bénéficiaire en échange de la promesse de remboursement à un bref délai. On trouve plusieurs types qui sont :

✓ **La facilité de caisse**

La facilité de caisse est « un concours bancaire consenti à l'entreprise, destiné à faire face à une insuffisance momentanée de trésorerie due à un décalage de courte durée entre les dépenses et les recettes. Cette situation se produit, généralement, vers la fin de chaque mois, à l'occasion des échéances fournisseurs, des paies du personnel, règlement de la TVA,... etc. ». ¹⁴

La facilité de caisse est accordée par la banque à son client lorsqu'il a besoin de faire face à une gêne temporaire de trésorerie, en principe elle ne doit être utilisée que pour une période très limitée (échéance de fin du mois, par exemple).

✓ **Le découvert**

Le découvert est l'opération par laquelle la banque autorise son client à prélever sur son compte des fonds pour un montant supérieur à ces disponibilités propres. Il est accordé pour une période plus longue (de quelques semaines à quelques mois). Le découvert peut être autorisé dans le cas où l'entreprise est en attente d'une rentrée de fonds et qu'elle souhaite disposer à l'avance des fonds attendus

Le mot découvert « est un terme générique qui recouvre un ensemble de concours divers, mais dans les causes doivent pouvoir être définies. Il n'est pas indispensable à la vie de l'entreprise, mais il lui permet de « mieux vivre ». De ce point de vue, il est donc destiné à compléter les moyens de financement, dans des circonstances déterminées, ce qui n'exclut d'ailleurs pas de renouvellement ». ¹⁵

✓ **Le crédit de compagnie**

Le crédit de compagnie est « un concours bancaire destiné à financer un besoin de trésorerie né d'une activité saisonnière ». ¹⁶

¹⁴ LUC B-R, « Principe de technique bancaire », 25^{ème} édition Donud, Paris, 2008, P288.

¹⁵ BOUDINOT.A, FRABOT J-C, « Technique et pratique bancaires », 2^{ème} édition, Sirey, Bruxelles, 1972, P105.

¹⁶ BENHALIMA.A, « Pratique et technique bancaire », Edition DAHLAB, Alger, 1997, P63.

« Le crédit de compagne est accordé dans le cas où sont saisonniers soit le cycle de fabrication, soit le cycle de vente de l'entreprise, soit les deux successivement. C'est le crédit d'exploitation par excellence de l'agriculture. Mais certaines activités industrielles ou commerciales, soumises, elles aussi, à un cycle saisonnier, font également appel à lui. Le crédit de compagne permet à ces exploitations et entreprises de faire face aux dépenses de plantation, d'ensemencement ou encore de fabrication et de stockage, en attendant la vente de leur produit ».¹⁷

C'est un crédit destiné exclusivement aux entreprises exerçant des activités saisonnières pour différentes raisons. Une entreprise peut subir un important décalage entre les dépenses qu'elle règle et les rentrées qu'elle doit avoir. C'est ainsi qu'elle peut fabriquer toute l'année, ou avoir une charge importante exceptionnelle.

✓ **Le crédit de relais**

« Le crédit de relais, est une forme de découvert permettant d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis ».¹⁸

Le banquier ne doit accorder ce type de crédit que si, la réalisation de l'opération est certaine ou quasi-certaine. En outre, le montant du crédit à accorder doit être inférieur aux sommes à recevoir pour se prémunir contre une éventuelle surestimation du prix de cession lors des prévisions. Car on accordant ce type du crédit, le banquier s'expose à deux risques, qui sont:

- L'opération devant assurer le remboursement du crédit ne se réalise pas ;
- Les fonds provenant de l'opération sont déterminés du remboursement du crédit.

B. Les crédits de trésoreries spécifiques

Les crédits par caisse spécifique participent, généralement, au financement de l'actif circulant, comme le poste client et les stocks. Aussi, ces crédits comportent des garanties réelles qui sont directement à l'opération du crédit. Ils peuvent revêtir les formes suivantes :

✓ **L'escompte commercial**

¹⁷BOUYACOUB.F, « L'entreprise et le financement bancaire », Edition Casbah, Alger, 2003.

¹⁸ Ibid., P235.

« L'escompte est une opération dans laquelle une banque (l'escompteur), en contrepartie de la cession d'une créance le plus souvent représentée par un titre cambiaire, consent à un client (le remettant) une avance de fonds remboursée grâce au recouvrement de la créance.... Le banquier retient, à titre de rémunération, sur le montant de la créance un intérêt et des commissions dénommées agios ».¹⁹

L'escompte pour le banquier est une opération qui consiste à acheter un effet de commerce avant son échéance moyennant une rémunération. Les effets son escompté à la convenance du banquier et sauf bonne fin (sous réserve d'encaisser la créance à son échéance).

C'est un prêt sur gage étant donné que le banquier prête le montant de l'effet contre remis de titre qui sert de garanties. Le crédit d'escompte est fixé selon une autorisation, à un plafond en fonction du chiffre d'affaires.

L'escompte commercial est avantageux pour l'entreprise ainsi que la banque car il permet à :

- L'entreprise d'avoir des liquidités à moindre coût par rapport au découvert et offre.
- La banque à une possibilité de refinancement auprès de la banque d'Algérie.

✓ **Avance sur marchandises**

« L'entreprise qui détient des marchandises en stock peut demander à son banquier une avance sur les marchandises. Cette avance sera la plupart du temps garantie par les marchandises qui seront donc affectées en gage soit dans les locaux de l'entreprise ou ce qui est plus sûr dans les locaux appartenant à un tiers (magasin général par exemple).²⁰

Une variété d'avance sur marchandise est celle qui se réalise par la technique d'escompte warrant (cette technique est non utilisée en Algérie faute de magasins généraux) :

¹⁹ GAVALDA.C, STOUFFLET.J, « Droit bancaire », Edition LITEC, Paris, 1999.

²⁰ LUC BERENT-ROLLANDE, « Principes de technique bancaire », P225.

« Le Warrant est un titre qui permet au déposant d'emprunter sur la valeur des marchandises entreposées dans les magasin général ». ²¹

Autrement dit le warrant est « lorsque la banque accorde une avance sur marchandise, elle préférera souvent la solution qui consiste à confier les marchandises à un tiers. Dans ce dernier cas, les marchandises seront le plus souvent déposées dans un magasin général ». ²²

✓ **Avance sur le marché public**

Un marché public « est un contrat passé entre un entrepreneur et une administration publique pour la fourniture de biens ou l'exécution de travaux ». ²³

En terme général c'est le financement des contrats signés entre les collectivités publiques et les fournisseurs, t'elle que : la livraison de fournitures, les travaux publics, la construction d'endroits publics comme les hôpitaux.

✓ **Factoring (l'affacturage)**

L'affacturage est « un contrat par lequel un établissement du crédit spécialisé appelé factor, achète les créances détenues par un fournisseur appelé vendeur sur ses clients appelées acheteurs ». ²⁴

Donc c'est une opération qui consiste à céder une créance à un organisme spécialisé inscrit la liste des établissements financiers qui garanti le règlement de créance moyennant une commission.

✓ **Avance sur titres**

L'avance sur titres est un crédit à court terme accordé par la banque à son client en échange du nantissement de titres financiers. En général, la banque prêtera une somme inférieure à la valeur des titres placés en garantie (elle est consentie dans la limite de 80 pourcent des titres souscrits pour une période d'une année).

²¹ Article 543, bis 2. Du code de commerce.

²²Ibid.

²³BOUYACOUUB.F, « L'entreprise et le financement bancaires », Edition Casbah, Alger, 2000, P240-241.

²⁴BENHALIMA.M. Op.cit, P107.

✓ **Avance sur factures**

L'avance sur facture est « est un crédit par caisse consenti contre remise de factures visées par des administrations ou des entreprises publiques, généralement, domicilier aux guichets de la banque prêteuse ». ²⁵

4.1.2. Le crédit par signature

✓ **L'aval**

L'aval est « un cautionnement solidaire, c'est-à-dire un engagement de payer pour le compte d'un tiers si, ce dernier ne s'acquitte pas. Il est donné, obligatoirement, par signature manuscrite, sur une lettre de change, un billet à ordre et même sur un chèque ». ²⁶

Au sens de l'article 409 du code de commerce algérien, l'aval est un engagement fourni par un tiers qui se porte garant de payer tout ou une partie du montant d'une créance, généralement un effet de commerce. L'aval peut être donné sur la traite ou par un acte séparé. Il est exprimé par la mention « Bon pour aval » accompagné de la signature du banquier. L'aval est accordé par un banquier pour garantir l'engagement de son client (entreprise) envers des particuliers. ²⁷

✓ **L'acceptation**

« L'acceptation est l'engagement pris par le tiré de payer la lettre de change à la personne qui en sera porteuse légitime à l'échéance ». ²⁸

Ce crédit est surtout utilisé par les banques dans le commerce international. Il permet de substituer la signature du banquier à celle de son client. En effet le vendeur ou son banquier n'étant pas en mesure d'apprécier la valeur des signatures de chacun des acheteurs d'un pays étranger, exige la signature du banquier de ceux-ci.

²⁵Idem, P165.

²⁶ BERANLARD J-P, « Droit du crédit », 4ème édition, AENGDE, Paris, P1997, P189.

²⁷ L'article 407 du code de commerce algérien.

²⁸ Ibid., P190.

La principale forme de crédit par acceptation accordée par la banque est celle liée à une ouverture de crédit documentaire, lequel est alors réalisé non pas, documents contre paiement, mais, documents contre acceptation.

✓ **Le cautionnement**

Le cautionnement est définie comme : « Un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui même ». ²⁹

La caution est l'engagement pris par la banque pour exécuter les obligations de son client dans le cas de sa défaillance. Le but recherché par le client est de différer un paiement exigible, d'éviter un versement en espèces au titre d'un cautionnement et d'accélérer une rentrée de fonds. La caution peut avoir objet: ³⁰

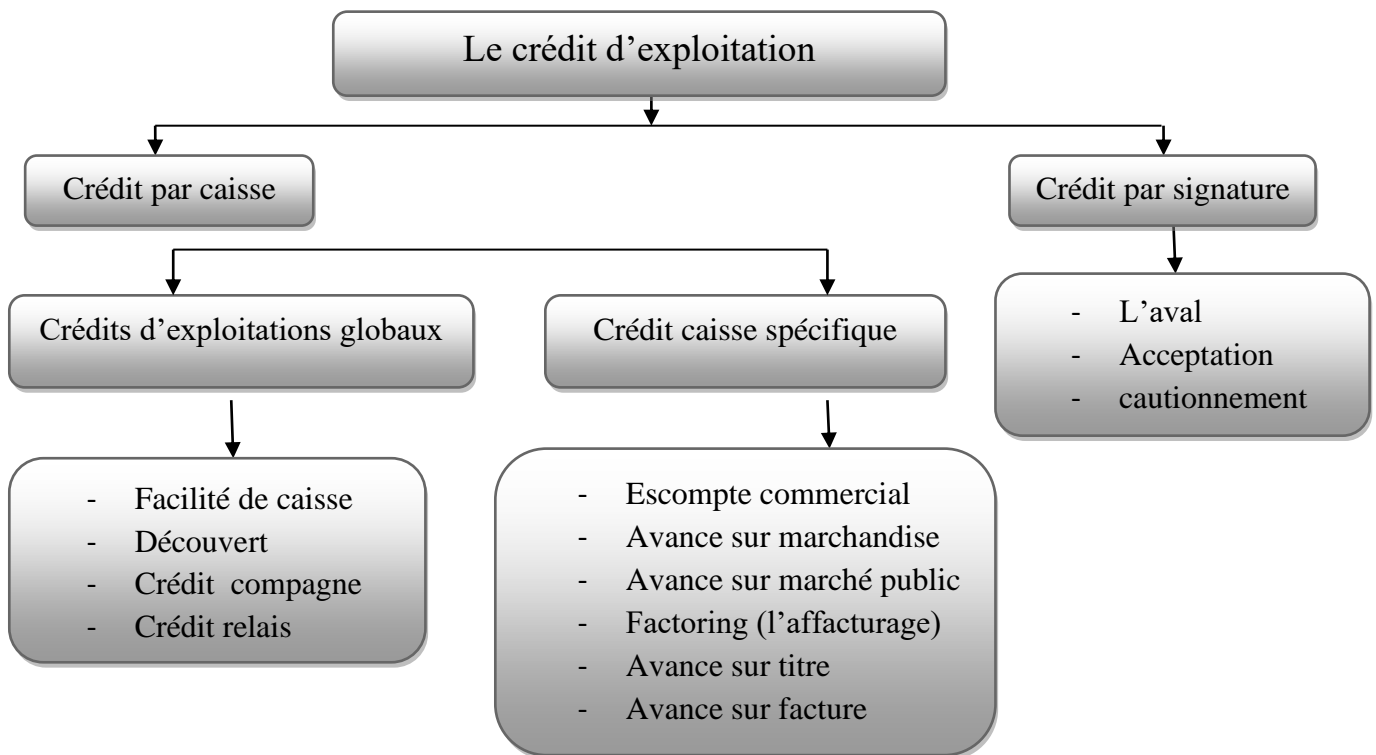
- **De différé des paiements** : Il s'agit, par exemple, de l'obligation cautionnée ou de la caution d'enlèvement ;
- **D'éviter les paiements** : c'est le cas, de la caution d'adjudication ;
- **D'accélérer des rentrées de trésorerie** : il s'agit, ici, de la caution de remboursement d'acompte ou de retenues de garantie. On peut distinguer entre deux formes de cautionnement, qui sont : ³¹
 - **Le cautionnement simple** : Dans ce cas, la caution peut requérir le bénéfice de discussion. Le créancier ne peut exécuter sur les biens de la caution qu'après avoir discuté le débiteur dans ses biens.
 - **Le cautionnement solidaire** : Dans ce cas, la caution ne peut pas opposer au créancier le bénéficiaire de discussion. Le créancier peut poursuivre, indifféremment, le débiteur principal ou la caution.

²⁹ L'article 644 de code civil

³⁰ THIERRY D, « Droit bancaire », Edition Dalloz, Paris, 2007, P50.

³¹ Idem

Schéma N°3 : représentation des crédits d'exploitations



Source : Etablie par nous-mêmes.

4.2. Le crédit d'investissement

Les crédits d'investissement sont destinés à financer la partie haute du bilan, entre autres les immobilisations, outil de travail de l'entreprise. Le remboursement de ces crédits ne peut être assuré que par l'enjeu des bénéfices.

Les crédits d'investissement se décomposent en crédits à moyen et à long terme. Il existe une autre forme de crédits permettant à l'entreprise d'acquérir des investissements, c'est le crédit-bail appelé aussi leasing.³²

4.2.1. Crédit à moyen terme

³² BOUKHEZAR S, BENBAKIR N, « Etude du processus d'octroi d'un crédit d'investissement : étude des risques et des garanties cas CNEP-BANQUE AGENCE 209 », Université Abderrahmane Mirra, 2016-2017, P17.

D'une durée de deux (02) à sept (07) ans, les crédits à moyen terme, destinés à financer les investissements, sont accordés soit par une banque seule, soit par une banque en concours avec un établissement spécialisé.

Une relation entre la durée du financement et la durée de vie du bien financé. Il faut éviter, dans tous les cas, que la durée du financement soit plus longue que la durée d'utilisation du bien que le crédit à moyen terme finance. Celui-ci s'applique donc à des investissements de durée moyenne tels que : véhicules et machines et de façon plus générale, à la plupart des biens d'équipement et moyens de production de l'entreprise.

La durée de prêt doit cependant tenir compte des capacités financières de l'entreprise. Celle-ci, en effet, pendant cette période, doit pouvoir non seulement assurer le remboursement du crédit, mais encore le paiement des intérêts.

4.2.2. Crédit à long terme

Le crédit à long terme a une durée de 8 à 20 ans. Il finance les immobilisations lourdes, notamment des constructions.

Les banques accordent peu de ce type de crédit, en raison de son long délai de remboursement qui nécessite des ressources de durée compatible. Toutefois, les banques font de la transformation en effectuant des ressources à court terme dans des financements long terme, dans l'espoir qu'il y aurait toujours de nouveaux dépôts même à vue qui viendraient en substitution à ceux immobilisation dans les crédits à long terme.

4.2.3. Le crédit-bail

Le crédit-bail ou leasing³³ est un contrat de location d'un bien meuble ou immeuble, assorti, au terme du contrat, d'une option d'achat pour la valeur résiduelle du bien loué.³⁴

Le crédit-bail est une opération juridique qui concerne trois personnes :

³³ Leasing : du mot anglais lease qui veut dire louer. Ce terme est importé des pays anglo-saxons.

³⁴ Dictionnaire de faits économiques et sociaux contemporains, édition FAUCHE, 2005.

- Le vendeur ;
- Le bénéficiaire du bien ;
- La banque.

Celles-ci sont liées par deux contrats et certaines conventions :

- Un contrat de vente liant le vendeur à l'établissement de crédit ;
- Un contrat de location conclu entre l'établissement de crédit et le bénéficiaire du bien ;
- L'assurance éventuelle du bien loué.

Deux types de crédit peuvent être distingués :

a. Le crédit-bail mobilier

Il porte sur les biens d'équipement qui doivent être utilisés pour les besoins de l'entreprise (port sur les biens meubles). Ce bien est alors acheté par le bailleur qui le loue à l'utilisateur pour une période déterminée (généralement sept ans).

b. Le crédit-bail immobilier

Il concerne les biens immobiliers professionnels déjà construits, cette opération permet au locataire (ou preneur) de devenir propriétaire, la durée de contrat est de 15 à 20 ans ».³⁵

4.3. Crédit de commerce extérieur

Le crédit de commerce extérieur est l'ensemble des transactions commerciales (importation et exportation) réalisées entre un pays et le reste du monde.

4.3.1. Le financement de l'importation

Ce sont des techniques de financement réalisées afin de faciliter les opérations d'importation.

- **Encaissement document** : c'est un ordre que la banque reçoit de la part du vendeur afin d'encaisser une somme auprès de l'acheteur contre la remise des documents de

³⁵ LUC BERNET. « Principe des techniques bancaires », 20^{ème} édition, p257.

l'expédition. Ce paiement peut être effectué en deux méthodes (paiement au comptant ou acceptation d'une traite).

- **Crédit documentaire :** Le crédit documentaire est un crédit par signature en vertu duquel un banquier s'engage à payer la marchandise importée contre remise d'un certain nombre de documents prévus à l'ouverture du crédit .

Le crédit documentaire est un engagement par signature dont la banque procède lors d'une opération d'importation d'un client, cet engagement par la banque couvre le client importateur à l'échéance convenue pour le paiement de sa marchandise importée au cas où il serait défaillant.

4.3.2. Le financement des exportations

Dans plusieurs cas, on trouve suite au manque des fonds, des difficultés dans l'activité d'import/export. De ce fait, les contractants sont forcés de solliciter les banques qui leur permettent de bénéficier du financement spécifique dans. Le registre des crédits destinés au financement des exportations, on distingue :³⁶

- **Le crédit fournisseur :** Est un crédit bancaire accordé directement au fournisseur (exportateur) qui lui-même consenti un délai de paiement de son partenaire étranger (importateur). Ce crédit permet à l'exportateur d'escompter sa créance et d'encaisser, au moment de livraison partielle ou totale de l'exportation, le montant des sommes qui lui sont dues par l'acheteur étranger.³⁷
- **Le crédit acheteur :** Est un financement directement consenti à l'acheteur étranger par une banque ou un pool bancaire, afin de permettre à l'importateur de payer au comptant le fournisseur.³⁸

4.4. Crédit aux particuliers

³⁶ MANNAI S, SIMMON Y, « Technique financière international », 7ème édition, Economica, Paris, 2001, P580.

³⁷Ibid., P581.

³⁸ Idem, P581.

Il s'agit de différents types de crédit que les particuliers utilisent pour financer des besoins très variés, on repère notamment plusieurs pratiques, les plus importants sont : le crédit à la consommation et le crédit immobilier.

Section 03 : Notion sur l'investissement

L'investissement est un véritable indice du degré de développement d'une entreprise et de sa croissance, et le choix de celui-ci est une décision importante dans le processus économique de l'entité qui assure sa survie et qui lui permet de générer des profits.

1. Définition de l'investissement

« En appelle investissement l'engagement d'un capital dans une opération de laquelle on attend des gains futurs, étalés dans le temps, avec un objectif de création de valeur... ».³⁹

Selon M. FLAMANT : « l'investissement est l'utilisation de capitaux détenus par l'entreprise pour acquérir les moyens nécessaires à son exploitation, ce qui se traduit financièrement par l'affectation de ces capitaux à des emprunts à long terme ».⁴⁰

Cependant, la définition de l'investissement peut varier selon la vision comptable, économique et financière.

✓ Définition comptable

Selon le comptable l'investissement représente « des dépenses qui ont pour résultat l'entrée d'un nouvel élément destiné à rester durablement dans le patrimoine de l'entreprise ».⁴¹

✓ Définition économique

L'investissement est : « tout sacrifice des ressources fait aujourd'hui, dans l'espoir d'obtenir dans le futur, des résultats, certes, étalés dans le temps mais d'un montant total supérieure à la dépense initiale ».⁴²

³⁹ J. BARREAU, J.DELAHAYE, « Gestion financière », Manuel et application, 12^{ème} édition, 2003, P339.

⁴⁰ Mémoire fin d'étude, « l'octroi d'un crédit bancaire », 2002-2003 UMMTO, P04.

⁴¹ JACKY K, « Les choix d'investissement », Edition Dunod, Paris, 2003, P12.

⁴² BOUGHABA A. « Analyse et évaluation des projets », Edition Berti, Alger, 2005, P01.

✓ **Définition financière**

Pour un financier, un investissement est « l'acquisition d'usines, de biens d'équipement etc. En vue de produire des biens et de dégager des bénéfices futures ». ⁴³

2. Typologie des investissements

« Il est difficile de classer les investissements par type du fait que la problématique de l'investissement n'est pas la même selon les secteurs, la taille, la structure de l'entreprise, la nature et la durée de vie attendue des projets ». ⁴⁴

Classification des investissements

La classification des investissements se fait généralement selon leur nature, finalité ou objectifs : ⁴⁵

2.1. Classification par nature

Selon cette classification, on distingue trois types d'investissements :

- **Les investissements corporels** : sont tous les biens et actifs physique qui mènent à augmenter le patrimoine de l'entreprise (terrains, bâtiment, machines...)
- **Les investissements incorporels** : constitués d'actifs non tangible tels que le fonds de commerce, dépenses de formation, brevets, licence etc...
- **Les investissements financiers** : Les investissements financiers sont les acquisitions de titres de participation, de titres immobilisés qui donnent le droit de propriété ou de créances.

2.2. Classification par finalité

Dans cette catégorie de classification, l'investissement peut être qualifié de :

⁴³ PEYRARDY J.et PEYRARDY M. « dictionnaire de finance », Vuibert, 2^{ème}Edition, Belgique, 2001, P.146.

⁴⁴ BANCAL. F, RICHARD. A, « le choix de l'investissement, Edition Eonomia, Paris, 2002, p21.

⁴⁵ DRIF Amel, « financement d'entreprise : autofinancement ou endettement », Ecole supérieur de banque, 2016, P6.

- **Productif** : regroupe les projets dont la production est destinée à la commercialisation
- **Non directement productif** : il concerne les biens et services d'utilité publique (routes, écoles, hôpitaux...etc.).

2.3. Classification selon l'objectif

- **Les investissements de remplacement ou de renouvellement** : permettent de maintenir l'activité de l'entreprise à son niveau actuel.
- **Les investissements de modernisation ou de productivité** : ont pour but d'améliorer la productivité et la qualité des produits de l'entreprise en introduisant des équipements modernes et perfectionnés.
- **Les investissements de capacité ou d'expansion** : ceux-ci ont pour but d'augmenter la production de l'entreprise pour faire face à la croissance de la demande.

3. Les Caractéristiques d'investissement

Quel que soit sa nature, chaque investissement peut être selon quatre (04) caractéristiques :

- ✓ Le capital investi.
- ✓ La durée de vie.
- ✓ Les recettes nettes ou cash-flows nets.
- ✓ La valeur résiduelle.

3.1. Le capital investi

Le capital investi est : « le montant total des dépenses initial d'investissement que le promoteur engage jusqu'au démarrage effectif de l'exploitation de son projet ». ⁴⁶

$$\text{Capital investi} = \text{Prix d'achat net} + \text{Total des dépenses liées à cet achat}$$

⁴⁶HOUDAYERR. R, « Projet d'investissement : guide d'évaluation financière », Edition Economica, Paris, 2006, P61.

C'est un montant des dépenses (directe ou indirecte) consacrée par l'entreprise au début du projet pour réaliser son investissement, il comprend les dépenses suivant :

- ✓ Les dépenses d'acquisition des immobilisations.
- ✓ Les frais d'installation des équipements.
- ✓ Les frais accessoire (frais de transport, frais de douane).
- ✓ Les frais de formation de personnel.

3.2. La durée de vie

Afin dévaluer les gains attendus, il est nécessaire de connaître la durée d'exploitation du projet. En principe, il s'agit de la durée de vie économique, mais, si celle-ci est difficile à prévoir, on lui substitue la durée d'amortissement.

3.3. Les cash-flows nets

Les cash-flows sont défini comme étant « ils mesurent le surplus monétaire dégagé par l'investissement au cours des années à avenir. Ces (cash-flows) prévisionnels résultent de la confrontation entre les seuls produits et charges monétaires engendré par le projet. Ils mesurent donc le surplus monétaire additionnel imputable à ce dernier ». ⁴⁷

$$\text{Cash-flow} = \text{Résultat net après l'impôt} + \text{dotation aux amortissements}$$

3.4. la valeur résiduelle

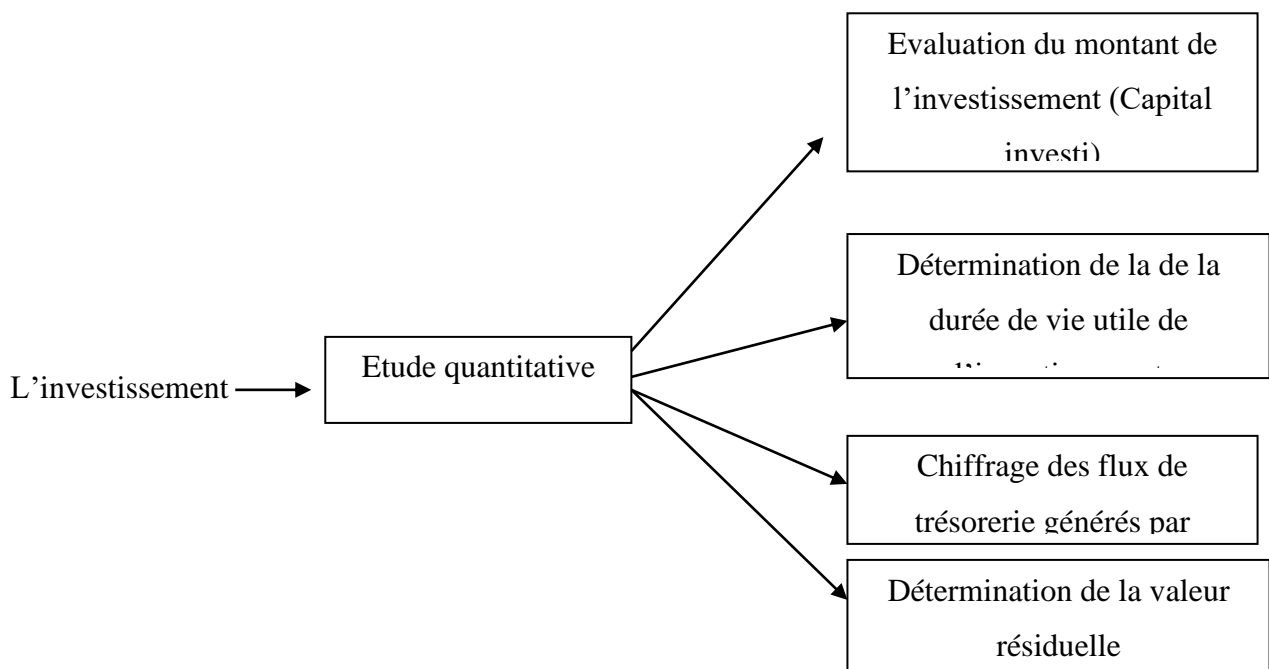
A l'issue de leur utilisation, un certain nombre d'immobilisations conservent une valeur vénale. Il s'agit des terrains, du matériel, des véhicules...etc., Qui peuvent être revendus. Il convient de tenir compte de cette valeur résiduelle corrigée de l'incidence fiscale de la cession (impôt sur les plus-values), à imputer comme flux positif à la dernière année de la durée de vie de l'investissement. ⁴⁸

$$\text{VR} = \text{Coût de l'investissement (Capital investi)} - \text{total d'amortissements pratiqués}$$

⁴⁷ELIE C, « Gestion de l'entreprise et développement financier », Paris, 1991, P254.

⁴⁸ SOLANIK. B, « Gestion financière », 6ème édition Donud, Paris, 2001, P98.

Schéma N° 4 : Les caractéristiques de l'investissement.



Source : J. MARGUERIM, G. AUSSET, « Choix des investissements », P 50.

4. L'objectif d'un projet d'investissement

Les objectifs d'un projet d'investissement sont classés selon deux (02) catégories :⁴⁹

4.1. Les objectifs d'ordre stratégique

C'est un ensemble d'objectifs qui relève généralement de la sphère stratégique. Il peut faire l'objet d'expansion, de modernisation, d'indépendance..... La somme de ces objectifs sera considérée par la direction générale, leur hiérarchisation et coordination permettront la définition de la stratégie afférente à l'investissement.

4.2. Les objectifs d'ordre opérationnel

Ils se situent au niveau technique nous donnerons ci-dessus une liste de trois objectif :

a. Objectifs de coût

La politique des coûts est l'objectif de bon nombre de projets, car c'est un élément capital qui permet une marge de manœuvre en matière de politique de prix qui est à son tour

⁴⁹ ALBANE. M, AMALOU. E, « Evaluation d'un projet d'investissement », Université Abderrahmane Mirra, 2019-2020, P8-9.

redoutable instrument de la stratégie commerciale. Cet objectif consiste à réduire au maximum les coûts de revient d'un produit.

b. Objectifs de temps

Tout projet peut avoir comme principal objectif une demande apparue récemment, dans les meilleurs délais afin d'acquérir un avantage concurrentiel. En effet dans un marché à vive concurrence, les parts reviennent à ceux Qui jouent mieux, et surtout plus vite. Cela explique le fait que certains produits lancés tardivement échouent même s'ils sont de meilleure qualité.

c. Objectif de qualité

L'environnement concurrentiel étant redoutable, l'entreprise doit garantir un certain niveau de qualité qui est indispensable à la perfection de la qualité demandée. Plus de recherche dans le domaine, plus de temps et par conséquence plus de coût.

Notons que cet objectif vient en contradiction avec les deux précédents (coût, délai), et si l'entreprise décide de poursuivre ce genre d'objectif ; elle sera forcée d'exclure les deux autres finalités car leur coexistence est particulièrement difficile.

Conclusion

Dans ce premier chapitre nous avons constaté que la banque à un rôle spécifique dans le cycle économique. Sa fonction d'intermédiaire financier entre les dépositaires et les emprunteurs influence de manière considérable l'évolution et le développement du pays.

Toutefois, le banquier doit bien savoir proposer des produits en matière de crédit pour aider, assister et orienter la clientèle vers le type le plus adapté aux besoins exprimés.

Le banquier doit connaître son client pour cela il doit réaliser une étude approfondie de la situation de l'entreprise, ses capacités de remboursement et de la rentabilité du projet. Cela fera l'objet du deuxième chapitre.

Chapitre 2

Pour permettre à la banque d'étudier les risques liés à l'objet de la demande de crédit, l'étude de ce dernier se fera en 2ème lieu après que le client aurait fourni les documents exigés par le banquier.

Certes l'octroi peut conduire à des résultats satisfaisant pour la banque mais aussi d'éventuels risques peuvent en découdre mettant les entreprises dans des situations cruciales.

Dans ce chapitre, nous allons présenter et expliquer la constitution et l'étude du dossier de crédit d'investissement et la gestion des risques et garanties, pour cela nous avons opté pour le plan suivant :

- Section 01 : Les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement.
- Section 02 : L'étude du dossier de crédit.
- Section 03 : La gestion des risques et garanties

Section 01 : Les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement

La présentation de dossier du crédit est l'une des cartes maîtresses qui permette aux banquiers de mieux connaître son client.

Le banquier peut exiger à son client tout document jugé utile et nécessaire pour l'étude de la demande de crédit présentée par ce dernier.

1. La collecte d'information

A la réception du dossier de crédit présenté en trois exemplaires par le client, le chargé de clientèle s'assure que le dossier de crédit contient toutes les pièces constitutives requises à savoir :⁵⁰

- ✓ Une demande manuscrite signée par le gérant ou toute autre personne mandatée à cet effet ;
- ✓ Document administratifs et juridiques ;
- ✓ Les documents comptables et fiscaux ;
- ✓ Les documents économiques et financiers ;
- ✓ Divers.

1.1. La demande de crédit

La demande de crédit est adressée au banquier, elle doit comporter un entête contenant toutes les références et coordonnées de l'entreprise. Elle doit aussi être signée par les personnes habilitées à engager l'entreprise en matière de crédit. La demande de crédit doit préciser :

- ✓ La date d'introduction ;
- ✓ L'identification de la relation (raison social et siège social) ;
- ✓ L'activité principale ;
- ✓ L'objet de la demande de crédit ;
- ✓ Le montant et la durée des concours sollicités ;
- ✓ L'estimation des garanties proposées (estimation du client).

⁵⁰ Documents fournis par la banque.

1.2. Document administratifs et juridiques

- ✓ Copie dûment légalisée des statuts (pour les personnes morales) ;
- ✓ PV de délibération désignant et autorisant les gestionnaires à contracter des emprunts ;
- ✓ Copie dûment légalisée du registre de commerce ou tous autres documents justifiant l'autorisation d'exercices de l'activité projetée ou exercés (agrément, autorisation d'exploitation, carte fellah, carte d'artisan...etc.) ;
- ✓ Copies dûment légalisée du BOAL (Bulletin officiel des annonces légales) ;
- ✓ Copie dûment légalisée de l'acte de propriété, de concession ou de bail des locaux professionnels.

1.3. Documents comptables et fiscaux

- ✓ Bilan de TCR des trois (3) derniers exercices ;⁵¹
- ✓ Rapport du commissaire aux comptes pour les entreprises concernées ;
- ✓ Bilan et TCR prévisionnels ;
- ✓ Plan de financement et/ou de trésorerie ;
- ✓ Situation fiscales et parafiscales récentes.

¹ Les entreprises qui ne fournissent pas de rapport du commissaire aux comptes doivent être évaluées sur la base des bilans fiscaux.

1.4. Les documents économiques et financiers

- ✓ Etude techno-économique ;
- ✓ Facture pro forma, devis de commande, contrât, convention,...etc. ;

1.5. Divers

- ✓ Avantage obtenus : ANDI, concession, avantage liés à l'exportation ;
- ✓ Tout document jugé utile par le client pour appuyer sa demande de financement ;
- ✓ Tout document nécessité par la mise en place des positifs spécifiques.

⁵¹ Les entreprises qui ne fournissent pas de rapport du commissaire aux comptes doivent être évaluées sur la base des bilans fiscaux

2. L'étude techno-économique du projet

L'étude techno-économique est une analyse conçue sous forme de document afin d'apprécier la viabilité d'un projet sur tout les plans. On trouve les éléments suivants :

- Présentation générale du projet ;
- Etude économique du projet ;
- Etude technique du projet.

2.1. Présentation générale du projet

La présentation générale comporte plusieurs éléments comme : la présentation de l'entreprise (forme juridique, capital social, siège social et la description de son activité), présentation des associés, l'objet de l'investissement (l'extension, renouvellement, ou projet de création avec des commentaires sur la capacité de production avant et après la réalisation de l'investissement), la construction envisagée pour des équipements à acquérir, le mode de financement envisagé.

2.2. Etude économique du projet

C'est une étude réalisée par le banquier, elle se porte sur l'étude du marché.

Le processus d'analyse du marché comporte les rubriques suivantes :

- Analyse de la demande passée et présente ;
- Analyse de la demande future ;
- Analyse du choix de l'objectif de production.

Cette étude est réalisée dans le but donner un aperçu du contexte économique dans lequel évolue le projet.

2.3. Etude technique du projet

Cette étude correspond à une analyse détaillée sur le choix du promoteur sur les différentes composantes du projet.⁵²

2.3.1. Le processus technologique

Il met en évidence :

- Le choix du matériel de production, sa performance, ses caractéristiques techniques, modalités d'acquisition, la garantie du fournisseur...etc. ;
- Le processus de production envisagé ;
- Les capacités techniques de l'unité.

2.3.2. La capacité de production et effectif nécessaire

Après avoir déterminé le matériel, on se penche sur les capacités d'utilisation de ce matériel, pour dégager les capacités de production qui permettent la réalisation des chiffres d'affaires envisagés (CA), ainsi que l'effectif nécessaire en nombre et en qualité, notamment l'adaptation de l'effectif aux conditions de production de l'entreprise.

2.3.3. La localisation géographique

Celle-ci peut constituer un élément déterminant pour la réussite du projet. En effet, la localisation influe directement sur les conditions suivantes :

- Les conditions techniques : l'existence des différentes commodités pour la réalisation du projet et pour l'exploitation, tel est le cas de l'extension de réseaux routiers, électricité, eau, le climat...
- Les conditions économiques : concernant la localisation par rapport au marché de produits finis de l'entreprise et les matières premières.

2.3.4. L'approvisionnement

⁵²BOUKHEZZAR S, BENBAKIR N, « Etude du processus de l'octroi de crédit d'investissement : étude de risque et de garantie », Université Abderrahmane Mirra, 2017, P24-25.

Les caractéristiques, les prix et surtout la disponibilité des matières premières doivent être déterminés pour faciliter leurs acquisitions et éviter les ruptures des stocks.

2.3.5. Le coût de l'investissement

La description du programme d'investissement doit porter sur l'ensemble des rubriques et doit être détaillée par le réalisé et ce qui reste à réaliser :

Les frais d'étude et d'engineering (étude de faisabilité, achat de licence et autre brevets, ...) ;

- Les frais préliminaires ;
- Le coût de terrain et des constructions ;
- Le coût des équipements (matériel de production, matériel auxiliaire, matériel roulant).
- Les frais de transport et de douanes ainsi que les droits et taxes à payer ;
- Les frais de montage, d'essais de mise en route ;
- Les besoins en fond de roulement.

2.3.6. Planning de réalisation

Le promoteur doit présenter un plan de réalisation envisagé, dans lequel il indiquera le délai nécessaire pour passer en phase d'exploitation.

En cas d'avis favorable, le banquier et le promoteur veillent à ce que le projet se réalise dans le délai prévu, dans des bonnes conditions car une erreur dans cette phase peut revenir fatale lors de l'exploitation.

2.3.7. Le financement

Le promoteur doit indiquer la structure de financement qu'il envisage, il indique le montant de ses apports en numéraire et en natures, ainsi que toute autre ressource de financement qu'il envisage.

Section 02 : étude d'un dossier de crédit

L'étude d'un dossier de crédit sert à orienter le banquier dans sa prise de décision, cette étude va aider à déterminer les points forts et faibles de l'entreprise pour avoir une idée sur sa situation financière et économique.

1. L'analyse financière de l'entreprise

L'analyse financière est une démarche qui nous permet de porter un jugement sur la santé financière de l'entreprise en matière de solvabilité et de rentabilité.

Cette analyse se basera surtout sur :

- Le secteur, les risques encourus et la stratégie de l'entreprise ;
- Sa capacité à générer des bénéfices, spécialement pour apprécier le taux de rentabilité des capitaux investis ;
- Ses perspectives de croissance en termes d'activité et de bénéfice.

1.1. L'analyse rétrospective

Cette analyse nous permet de voir l'évolution des performances et de la situation de l'entreprise, le banquier procède à une analyse comparative des différents documents comptables présentés par le client, autrement dit les bilans des exercices précédents et les tableaux des comptes de résultats.

1.1.1. Analyse des indicateurs de l'équilibre financier

a. Le besoin en fond de roulement

Le fond de roulement représente : « le montant de ressources permanentes restant à disposition de l'entreprise après que les emplois (immobilisation) aient été financés. »⁵³

Il est calculé comme suite :

- **Par le haut du bilan**

$$\text{FRN} = \text{Capitaux permanents} - \text{Actif immobilisés}$$

⁵³ AHMED B, « Analyse financière », édition Berti, Alger, 1996, P27.

- **Par le bas du bilan**

$$\text{FRN} = \text{Actif circulant} - \text{dettes à court terme}$$

b. Le besoin en fond de roulement

Le besoin en fond de roulement est lié au décalage entre les recettes de l'entreprise et les dépenses nécessaires. Il se compose de deux parties : BFR exploitation et BFR hors exploitation.

Il est calculé comme suite :

$$\text{BFR} = \text{VE} + \text{VR} - \text{DCT}^*$$

- Sauf trésorerie passive

Soit : $\text{BFR} = \text{VE} + \text{VR} - (\Sigma \text{Dettes} - \text{Financières} - \text{TP})$

c. La trésorerie

La trésorerie d'une entreprise représente la différence entre la somme des ressources dont dispose l'entreprise et la somme des besoins à couvrir.

Il est calculé comme suite :

$$\text{TR nette} = \text{FRN} - \text{BFR}$$

Ou bien :

$$\text{TR nette} = \text{trésorerie active} - \text{trésorerie passive}$$

1.1.2. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion sont des éléments intermédiaires du résultat utilisés pour estimer les performances des entreprises de manière plus fine et pour pouvoir comparer les unes avec les autres.

Les différents SIG sont :⁵⁴

- **La marge commerciale**

Pour les entreprises exerçant une activité commerciale, on mesure le flux global d'activité par la marge commerciale.

$$\text{Marge commerciale} = \text{ventes de marchandises} - \text{coût d'achat des marchandises vendues}$$

- **Production de l'exercice**

La production de l'exercice fait référence directement à l'activité de transformation industrielle et/ou de prestation de services de l'entreprise.

$$\text{Production de l'exercice} = \text{production vendue} + \text{production stockée} + \text{production immobilisée}$$

Méthode de calcul des achats consommés

Les achats intermédiaires = les achats consommés + les services.

- **Valeur ajoutée produite**

Elle représente la contribution productive ou la richesse créée par l'entreprise grâce à la mise en œuvre de son potentiel productif (force de travail et capitaux fixes).

$$\text{Valeur ajoutée} = \text{production} + \text{marge commerciale} - \text{consommations intermédiaires}$$

- **Excédent brut d'exploitation**

⁵⁴TAVERDET-POPIOLEK N, « Guide du choix d'investissement », Edition d'organisation, Paris, 2006, p100.

EBE est un solde particulier qui représente le surplus créé par l'exploitation de l'entreprise après rémunération du facteur de production travail et des impôts liés à la production.

$$\text{EBE} = \text{valeur ajoutée} + \text{subventions d'exploitation} - \text{charges de personnel} - \text{impôts et taxes}$$

- **Résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation inclut tous les produits et toutes les charges d'exploitation par nature. Il mesure la performance économique de l'entreprise sur le plan industriel et commercial, indépendamment de sa politique de financement et de sa stratégie fiscale.

$$\text{Résultat d'exploitation} = \text{EBE} + \text{Reprises et transferts sur charges d'exploitation} + \text{Autres produits d'exploitation} - \text{Dotations aux amortissements et provisions} - \text{Autres charges d'exploitation}$$

- **Résultat courant avant impôts**

RCAI ajoute au résultat d'exploitation deux éléments : le résultat financier et les quotes-parts de résultats en commun qui représentent essentiellement les virements de bénéfices ou pertes réalisées par des sociétés en participation.

$$\text{RCAI} = \text{Résultat d'exploitation} + \text{Résultat financier} + \text{- Quote-part de résultat sur opérations faites en commun}$$

- **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel est le solde net des produits et des charges exceptionnelles. Il retrace ce qui sort de l'activité habituelle de l'entreprise. Les éléments exceptionnels sont donc un ensemble hétérogène de charges et de produits non reproductibles.

$$\text{Résultat exceptionnel} = \text{Produits exceptionnels} - \text{Charges exceptionnelles}$$

- **Résultat net de l'exercice**

Le résultat net de l'exercice procède de la confrontation globale entre l'ensemble des charges et l'ensemble des produits, y compris la participation des salariés et l'impôt sur les bénéfices.

$\text{Résultat net} = \text{RCAI} + \text{Résultat exceptionnel} - \text{Participation des salariés} - \text{Impôt sur les bénéfices}$

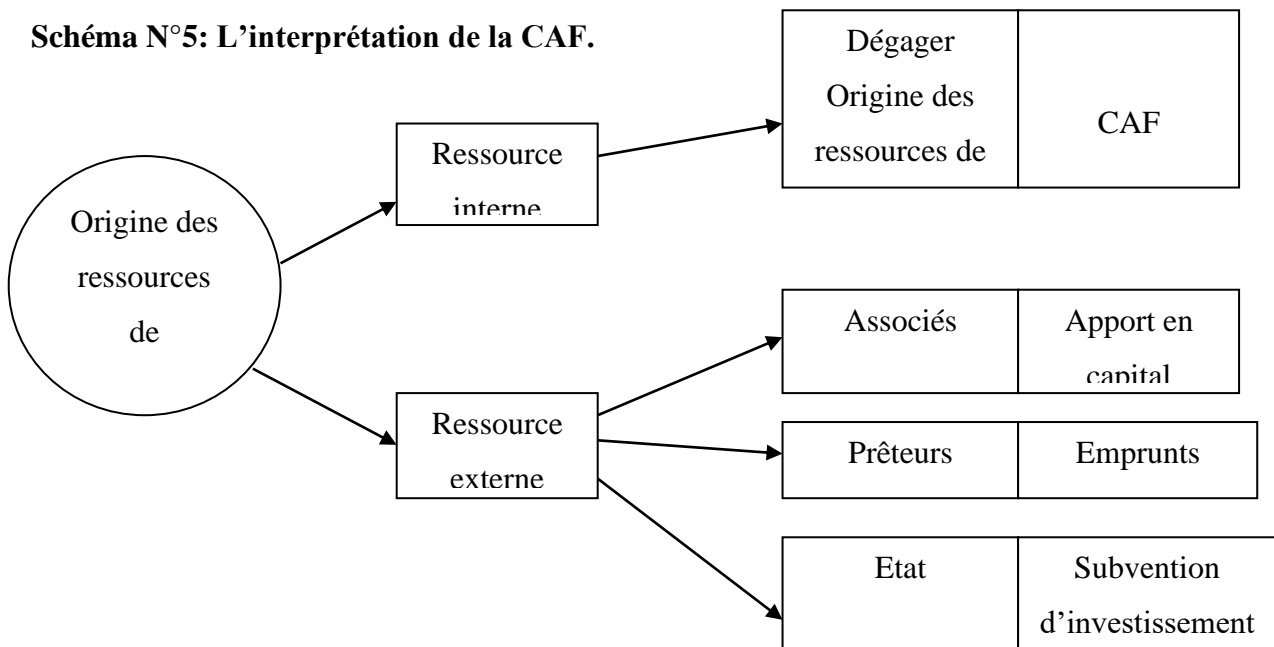
Le résultat net de l'exercice apparaît comme une sanction globale de l'activité dans tous ses aspects (industriels, commerciaux, financiers) et dans la prise en charge des risques.

1.1.3. La capacité d'autofinancement

Elle correspond à l'excédent financier dégagé par l'entreprise avec son activité propre. La CAF est vitale pour l'entreprise, elle lui sert à:⁵⁵

- Rembourser la part en capital des dettes à long et moyen terme ;
- Payer les dividendes ;
- Autofinancer une partie des investissements réalisés ;
- Réduire le recours aux crédits de trésorerie par une meilleure couverture de BFR par le FR.

Schéma N°5: L'interprétation de la CAF.



Source : DOV O, « gestion financière de l'entreprise », édition Donud, année 2008, P31

⁵⁵ CAROLINE S, Toute la fonction finance, édition Dunod, Paris, 2006, P107.

- **Méthode additive** : Elle est calculée à partir du résultat net de l'exercice.

Tableau N° 1 : Présentation du calcul de la méthode Additive.

Désignation		MT
	Résultat net de l'exercice	
+	Dotations aux amortissements, dépréciation et provisions	
+	Valeurs nette comptable des éléments d'actifs cédés	
-	Reprises sur amortissements, dépréciation et provisions	
-	Produits de cession d'élément d'actifs cédés	
-	Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice	
=	CAF	

Source : DOV OGIEN, « gestion financière de l'entreprise », dunod, Paris 2008, P31.

- **Méthode soustractive** : Elle est calculée à partir de l'excédent brut d'exploitation.

Tableau N° 2 : Présentation du calcul de la méthode Additive.

Désignation		MT
	EBE	
+	Autres produits d'exploitation	
-	Autres charges d'exploitation	
+	Produits financiers (sauf les reprises de provision)	
-	Charges financières (sauf dotations)	
+	Produits exceptionnels (sauf cession et reprise de provisions)	
-	Charges exceptionnelles	
-	Participation des salariés	
-	Impôts sur les bénéfices	
=	CAF	

Source : établie par nous-mêmes à partir de DOV OGIEN, « gestion financière de l'entreprise », dunod, Paris 2008, P31.

1.1.4. L'analyse financière par la méthode des ratios

Les ratios financiers sont des indicateurs utilisés par les banquiers pour conduire une analyse financière d'une entreprise. Ils servent à mesurer la rentabilité, la structure des coûts, la productivité, la solvabilité, la liquidité et l'équilibre financier d'une entreprise.

Le ratio est un rapport entre deux éléments économiques ou financier caractéristique de l'entreprise, extraits des documents comptables permettant une approche du risque que représente l'entreprise pour ses partenaires.

a. Les ratios de gestion des actifs

Tableau N°3 : Présentation des ratios de gestion des actifs.

Ratios	Méthodes de calcul	Interprétation
Rotation de l'actif	CA / total Actif	Il mesure pour chaque somme investie dans les actifs le montant du CA dégagé.
Rotation des stocks	Stock moyen* 360/ CA	Il mesure la durée des détentions en stock des marchandises depuis l'achat jusqu'à leur vente.
Durée moyenne de recouvrement des créances clients	Comptes clients * 360 / CA	Il mesure la durée moyenne du crédit accordé par l'entreprise à ses clients. Il reflète aussi le pouvoir de négociation de l'entreprise avec ses clients.
Durée moyenne de paiement des dettes fournisseurs	Fournisseurs * 360 / Achat	Il mesure la durée moyenne de règlement obtenue par l'entreprise auprès de ses fournisseurs.

Source : établie par nous-mêmes à partir d'CHIHA K, « gestion et stratégie financière », Edition Houma, 2ème édition, Paris 2006.

b. Les ratios de rentabilité :

Tableau N° 4: Présentation des ratios de rentabilité.

Ratio	Méthode de calcul	Interprétation
Ratio de marge nette	Résultat net / CA (HT)	Ce ratio met en évidence le résultat réalisé par l'activité commerciale déduction faite de toutes les charges supportées par l'entreprise. Il exprime la capacité productive de l'entreprise.
Ratio de rentabilité brut d'exploitation	EBE / CA*100	Ce ratio met en relief le premier niveau de la rentabilité commerciale, il est plus significatif que le ratio de marge nette vue qu'il ne tient pas compte de la politique d'investissement, de la gestion financière et des événements exceptionnels.
Ratio de rentabilité des actifs	Résultat net / total actif	Représente la rentabilité du capital économique (l'actif),
Coefficient de rotation du capital	CA / total actif	Ce ratio correspond à la vitesse de rotation du capital investi. Il représente l'aptitude de l'entreprise à générer de la production ou du CA en faisant tourner son capital économique.
Ratio de rentabilité financière	Résultat net/capitaux propres	Ce ratio permet de mesurer l'enrichissement de l'exercice qui revient aux associés par rapport aux sommes qu'ils ont apportées.
Coefficient d'endettement	Total passif / Capitaux propres	Représente la structure financière et donc la politique de financement.

Source : établie par nous-mêmes à partir de CHIHA K, « gestion et stratégie financière », Edition Houma, 2ème édition, Paris 2006.

c. Ratio de liquidité

Tableau N° 5: présentation des ratios de liquidité

Ratio	Méthode de calcul	Interprétation
Ratio de liquidité générale	Actif circulant / DCT	Il permet d'apprécier dans quelle mesure l'actif à court terme finance les engagements à court terme.
Ratio de liquidité réduite	Actifs circulant – stock / DCT	Mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à CT en utilisant les créances et les disponibilités.
Ratio de liquidité immédiate	Valeurs disponibles / DCT	Il permet de dire si l'argent disponible suffit à financer la totalité des dettes à court terme.

Source : établie par nous-mêmes à partir d'CHIIA K, « gestion et stratégie financière », Edition Houma, 2^{ème} édition, Paris 2006.

2. L'analyse prévisionnelle

L'analyse prévisionnelle est faite pour évaluer la capacité de l'entreprise à maîtriser les développements et à prendre les bonnes décisions afin d'assurer une bonne utilisation de crédit et réussir à le rembourser à l'échéance.

Elle se repose sur l'étude de :

- **Plan de financement**

Il permet au banquier d'estimer les besoins futurs de l'entreprise en évaluant le fond de roulement ainsi que l'amélioration plausible de la trésorerie.

- **Plan de trésorerie**

Le plan de trésorerie est un tableau qui montre l'ensemble des encaissements et des décaissements de l'entreprise durant une année. Il permet aussi de faire face à des problèmes futurs.

- **Bilan et TCR prévisionnels**

Ce sont des documents demandés par le banquier lors de la demande de crédit d'investissement, il montre la situation financière de l'entreprise à financer ainsi que sa structure.

- **Chiffre d'affaire prévisionnelle et le seuil de rentabilité**

Le seuil de rentabilité permet à l'entreprise de déterminer le montant du chiffre d'affaire à réaliser au cours d'une période d'où son utilité pour l'entreprise.

2.1. Analyse de la viabilité du projet d'investissement

C'est une étude approfondie de la praticabilité du projet, elle porte sur les éléments suivants :

- L'analyse du marché ;
- L'analyse commerciale;
- L'analyse technique ;
- L'analyse des couts.

2.1.1. L'analyse du marché

« L'étude du marché est une analyse quantitative du marché, c'est-à-dire, l'offre et la demande réelle ou potentielle d'un produit ou d'un service afin de permettre l'élaboration de décision commerciales. ». ⁵⁶

L'étude de marché portera essentiellement sur l'apparition de l'offre et de la demande passée, présent et future.

2.1.2. L'analyse commerciale

Dans une analyse commerciale, le banquier doit d'informer sur :

a. Produit : l'évaluateur devra poser des questions quant à :

- Les caractéristiques du produit ;

⁵⁶ KAMEL H, « Evaluation des projets », Alger, 2017, P12.

- Sa qualité et son prix ;
- Ses utilisations ;
- La gamme de produit ;
- Les produits de substitution ;
- Son cycle de vie.

b. Prix : il permet à l'évaluateur de s'intéresser aux :

- Prix pratiqués par les concurrentes
- Rapport qualité/prix
- Eventuelles contraintes réglementaires et de distribution.

c. Distribution : il faudra s'intéresser au

- Mode de distribution,
- Réseau de distribution
- L'efficacité du service après-vente.

d. Communication

L'évaluateur s'intéressera aux différents moyens utilisés pour faire connaître le produit (médias, affichage sponsoring ...etc.) et pour le faire introduit sur le marché et pour l'avantager par rapport aux d'autres produits.

2.1.3. L'analyse technique

L'analyse technique porte sur la faisabilité du projet, elle prend en considération les éléments suivants :

- Le processus de production ;
- Les caractéristiques des moyens de production ;
- Les besoins de l'entreprise ;
- La localisation d'unité de production ;
- Les délais de réalisation ;
- Les coûts d'investissement et d'exploitation.

2.1.4. Analyse des coûts

L'analyse des coûts consiste à dénombrer en détail les coûts d'investissements pour cela le banquier doit vérifier les coûts afférents au projet en les comparant à ceux figurant pour les équipements.

3. Analyse de la rentabilité du projet

Le banquier doit procéder à l'étude de la rentabilité financière de l'investissement pour s'assurer que le projet financé réussira à dégager des résultats.

Cette analyse se fait en deux (2) parties :

- L'étude de la rentabilité avant financement
- L'étude après financement.

3.1. L'étude de la rentabilité avant financement

Cette étude permet au banquier de faire une évaluation financière de l'entreprise et du projet qu'on a jugé durable avant le financement bancaire. L'étude porte sur deux (02) parties :

- L'élaboration du tableau des emplois et des ressources.
- Les critères de la rentabilité avant financement.

3.1.1. L'élaboration du tableau des emplois et des ressources

C'est un tableau mis au point dans le but de déterminer les flux de trésorerie en recensant les emplois et les ressources de l'investissement.

a. Détermination des flux de trésorerie prévisionnels

- **L'élaboration de l'échéance de l'investissement**

Il définit la division des dépenses liées au projet d'investissement.

Tableau N°6 : Présentation de l'échéancier d'investissement.

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Investissement					
Total					

Source : établie par nous-mêmes à partir de LASARY K, « évaluation et financement des projets », édition DAR EL OUTHEMANIA, Alger, 2007, P60.

- **L'élaboration de l'échéancier des amortissements**

Il sert à définir la somme des amortissements ainsi que des investissements durant leur durée de vie, de sorte a ressortir les dotations aux amortissements à inscrire dans le TCR prévisionnel.

Tableau N° 7: Présentation d'un échéancier des amortissements.

Désignation	MT	Durée	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Terrain							
Equipement							
Matériel							
Total							

Source : établie par nous-mêmes à partir de LASARY K, « évaluation et financement des projets », édition DAR EL OUTHEMANIA, Alger, 2007, P70.

- **Détermination de la valeur résiduelle d'investissement**

«La valeur résiduelle des investissements correspond à la valeur restante de la revente des immobilisations corrigées des éventuelles incidences fiscales, autrement dit, elle représente la valeur nette comptable de l'investissement. Il s'agit, d'une rentrée de fonds supplémentaire dont il faut tenir compte en dernière année de la durée de vie du projet ». ⁵⁷

⁵⁷FRAIX. J, « Manuel d'évaluation des projets industriels », Ed BOECK, paris, 1988 .p.103.

Elle se calcule comme suit :

$$\text{VRI} = \text{total immobilisation} - \text{total amortissement}$$

- **Détermination du besoin de fond de roulement et sa variation**

Le BFR représente le fonds de démarrage nécessaire au projet pour la couverture des charges engagées durant la période d'exploitation. Le BFR dépend du chiffre d'affaire avec l'évolution de l'activité de l'entreprise, les besoins de cette dernière évoluent, il y a donc nécessité de déterminer la variation du BFR qui va être anticipé et financé avant la mise en service du projet.

Au bout de la dernière année de vie du projet, le BFR restant à la disposition de l'entreprise représente une ressource supplémentaire devant être récupérée.

Tableau N° 8: Présentation du BFR et sa variation.

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
BFR					
Variation du BFR					

Source : établie par nous-mêmes à partir de documents fournis par la banque.

- **Elaboration du TCR prévisionnel**

Il nous montre l'évolution des soldes intermédiaires de gestion durant la durée de vie du projet d'investissement afin de déterminer l'évolution de la capacité d'autofinancement sur la base de laquelle le tableau emplois/ressources sera élaboré.

Tableau N°9 : Représentation du TCR prévisionnel.

Désignation	N	N+1	N+2	N+3	N+4
CA (1)					
Consommation de l'exercice (2)					
VA (1-2)					
Frais du personnel					
Impôts et taxes					
EBE					

Dotation aux amortissements					
Frais divers					
IBS					
Résultat net					
CAF					

Source : établie par nous-mêmes à partir de la banque, BADR.

- **Elaboration du tableau emplois/ressources**

Cette étape de l'analyse résume les résultats précédemment calculés pour obtenir l'évolution de la TR qui nous donne le coût du projet et ses bénéfices.

Tableau N°10 : Présentation du tableau emplois/ressources avant financement.

Désignation	N	N+1	N+2	N+3	N+4
Ressource :					
- CAF					
- VRI					
- Récupération de BFR					
Total ressources					
Emplois :					
- Investissement initial					
- Variation du BFR					
Total emplois					
Flux de trésorerie					
Cumul des flux de trésorerie					

Source : établi par nous-mêmes à partir de document fourni par la BADR.

b. Les critères d'évaluations d'un projet d'investissement

Évalué un projet d'investissement conduit à comparé le capital investi à l'ensemble des cash-flux.

- **La notion d'actualisation**

Elle fait intervenir le taux d'actualisation qui peut être défini comme étant le prix de la renonciation à la liquidité.

Il est calculé comme suite :

$$\text{Taux d'actualisation} = \text{poids de la banque} \times \text{TNE} + \text{poids des actionnaires} \times \text{rémunération des actionnaires}$$

TNE = taux d'intérêts brut \times (1 – taux d'IBS).

c. Les critères de la rentabilité

- **Le délai de récupération**

Représente le délai mis par les flux d'exploitation pour récupérer le montant d'investissement.

Il est calculé comme suite :

$$\text{DR} = \text{I0} / \text{CF actualise.}$$

Lorsque les flux des liquidités générés par l'investissement sont constants.

$$\text{DR} = n + \frac{\text{I0-cumul inférieure}}{\text{cumul supérieure-cumul inférieure}}$$

- **La valeur actuelle nette (VAN)**

Est la différence entre les cash-flux actualisés et le capital investi

$$\text{VAN} = \sum \text{CF} (1+i)^{-n} - \text{I0}$$

I0 : investissement initial.

Cet indicateur permet de savoir s'il est possible de rembourser les sommes d'investissement tout en prenant compte le coût des ressources.

Interprétation

VAN positive	Projet acceptable, il va permettre de récupérer la dépense initiale tout en rémunérant le capital
VAN négative	Projet non rentable, les flux générés durant la période d'exploitation ne permettent pas de récupérer les capitaux engagés
VAN nulle	Le projet na aucune incidence sur la valeur de l'entreprise. L'investissement permettrait de récupérer la dépense initiale et le coût des ressources mises en œuvre.

- **L'indice de profitabilité**

Il permet de déterminer le rendement de chaque dinar investi dans le projet. Pour dire que le projet est rentable, il faut que l'IP soit supérieur à 1.

$$IP = 1 + VAN / \text{investissement actualisé}$$

- **Le taux de rentabilité interne**

C'est un flux qui égalise le coût d'investissement aux recettes d'exploitation, et annule ainsi la VAN.

$$\text{Total Cash-flows actualisés} - IO = 0$$

3.2. Analyse après financement

Cette analyse sert à mettre en place la structure de financement la plus adaptée et l'appréciation de la rentabilité des capitaux et de l'emprunt du projet d'investissement.

3.2.1. Détermination des flux de trésorerie après financement

Leur élaboration se fait en suivant les démarches suivantes :

- **Elaboration de l'échéancier de remboursement de l'emprunt**

Il permet de déterminer l'annuité de remboursement qui n'est autre que le principal majoré par le montant des intérêts annuels.

- **Elaboration des nouvelles dotations aux amortissements**

Les intérêts intercalaires payés par l'emprunteur au cours des années de différé sont des immobilisations (Frais préliminaires) et doivent à ce titre être amortis. Ces dotations aux amortissements annuelles vont venir augmenter les anciennes dotations qu'on a déterminées dans l'analyse avant financement.

- **Elaboration du TCR après financement**

Le même que celui avant financement sauf en ajoutant deux nouvelles rubriques : les frais financier et les nouvelles dotations aux amortissements.

- **Elaboration du plan de mobilisation**

Il représente toutes les dépenses d'investissement (immobilisation, variation du BFR, les intérêts intercalaires) et leur mode de couverture financière (emprunts, subvention d'investissement, apports de société).

- **Elaboration du plan de financement**

C'est le tableau emplois/ressources mais en prenant en considération toutes les rubriques ayant un rapport avec le financement.

- **Elaboration du tableau emplois ressources après financement**

Comparativement au tableau emplois/ressources avant financement présenté à l'occasion de la rentabilité propre du projet, le tableau emplois/ressources après financement intègre en plus .⁵⁸

⁵⁸ AFETTOUCHE H, DAHMANE F, étude de l'octroi de crédit d'investissement et la gestion de son risque cas de : BADR, mémoire de master en sciences économiques, Université de Tizi-Ouzou, Année 2015, P64.

Au niveau des ressources

- Les capitaux propres.
- L'emprunt.

Au niveau des emplois :

- Les intérêts intercalaires.
- Les remboursements du principal.
- Les dividendes.

La CAF figurant dans le tableau emplois/ressources après financement est différente de celle qui est dans le tableau avant financement pour les raisons suivantes :

- Intégration des frais financiers
- Dotations aux amortissements (amortissement des intérêts intercalaires).

Tableau N°11 : Présentation du tableau emplois ressources après financement

Désignation	N	N+1	N+2	N+3	N+4
Ressource :					
CAF					
VRI					
Récupération du BFR					
Apport personnels					
Emprunts					
Total ressources					
Emplois :					
Immobilisation					
Variation du BFR					
Intérêt intercalaire					
Remboursement de l'emprunt					
Dividendes					

Total emplois					
Flux nets de trésorerie					

Source : établi par nous-mêmes à partir de document fourni par la BADR.

3.2.2. La rentabilité des capitaux

a. La rentabilité des fonds propres

Pour apprécier cette rentabilité, il est nécessaire de déterminer la trésorerie propre aux investisseurs (actionnaires).

- Le délai de récupération des fonds propres (DRFP): il montre la durée durant laquelle les actionnaires vont récupérer leurs apports.
- La valeur actuelle nette des fonds propres (VANEP): représente le gain net fait par les actionnaires à la fin de la durée de vie de leur projet après avoir récupéré le montant de leur apport et payer le coût de l'argent.
- Le taux de rentabilité interne des fonds propres (TREP): il représente le taux d'actualisation qui annule la valeur actuelle nette des fonds propres.

3.2.3. La rentabilité de l'emprunt

Pour l'investisseur l'emprunt est un projet à lui même. A ce titre, on peut lui déterminer sa valeur actuelle nette (VANE) et son taux de rentabilité interne TRIE (Rappelons que TRIE = TNE).

- **La VANE**

Est l'augmentation que rapporte l'emprunt aux actionnaires.

Il est calculé par :

$$VANE = VANEP - VAN$$

- **Le TRIE**

L'intégration de l'emprunt conduit à l'obtention d'une VAN des fonds propres différents de la VAN du projet. Il s'ensuit un taux de rentabilité des fonds propres (TRFP) différent de celui du projet (TRI). Deux situations sont possibles :

- **L'emprunt est indispensable**

Si le $TRIE > TRI \Rightarrow$ Nous sommes en présence d'un effet de massue. La VANFP sera nécessairement inférieure à la VAN du projet et le TRFP inférieur au TRI. Il s'agira pour l'entreprise de s'assurer que la VANFP reste tout de même positive.

Si le $TRIE < TRI \Rightarrow$ Alors le TRFP sera supérieur au TRI, d'où un effet de levier positif. Par contre la VANFP ne sera pas nécessairement supérieure à la VAN (cela dépend du taux d'actualisation choisi).

- **L'emprunt n'est pas indispensable**

Si le $TRIE > TRI \Rightarrow$ Effet de massue : il serait préférable pour l'investisseur de ne pas emprunter.

Si le $TRIE < TRI \Rightarrow$ Effet de levier : le TRFP sera supérieur au TRI du projet. L'investisseur pourra emprunter afin de maximiser sa rentabilité financière.

Section 03 : La gestion des risques est des garanties.

1. Le risque de crédit

Selon CHRISTIAN G et ANDRE T, Le risque de crédit est défini comme : « le risque de perte inhérent au défaut d'un emprunteur par rapport au remboursement de ses dettes (obligations, prêts bancaires, créances commerciales...). Ce risque se décompose en risque de

défaut qui intervient en cas de manquement ou retard de la part de l'emprunteur sur le paiement du principal et/ou des intérêts de sa dette ».⁵⁹

2. La typologie du risque bancaire

Dans le domaine bancaire les principaux risque, qu'on peut distinguer sont :⁶⁰

2.1. Le risque de contrepartie

Un risque de contrepartie est un risque de défaillance d'une contrepartie (client, établissement de crédit) sur la quelle l'établissement de crédit détient une créance ou tout engagement de même nature.

Les risques de contrepartie sont classés, suivant la forme prise par l'engagement de même nature. Les risques de contre partie sont classes, suivant la forme prise par l'engagement lient de débiteur à l'établissement de crédit, en :

2.1.1. Risque lies à une créance

Le retard de paiement, insolvabilité du client , difficultés de trésorerie induites par ces créance impayées à leurs échéance, retard de facturation, défauts de communication entre les services commerciaux et financiers, formalisme des document commerciaux non conforme , conditions générales de vente inexistantes ou mal adaptées...

Les risque liés à la relation client ne se limitent pas à seule problématique de l'encaissement d'une facture, ils existent tout au long du cycle de vente (de la commande au règlement). L'entreprise doit se doter des outils nécessaires à prévenir le risque et recouvrer ses créances.

2.1.2. Risque lies aux titres détenus

Plus la durée de détention des titres est longue, plus les risques sont importants (risque de marché, risque de crédit, risque de taux) et inversement. Ainsi, des titres à maturité longue permettent d'obtenir un rendement plus élevé mais comportent un risque global plus élevé. a contrarie des titres à maturité courte permettent de réduire le risque global mais en contrepartie d'un rendement plus faible.

⁵⁹CHRISTIAN G, ANDRE T, « Risque de crédit : Une approche avancée », les cahiers du CREF de HCE Montréal, Avril 2007. p.11

⁶⁰ Pierre-Charles, Economie et gestion bancaire, Edition Dunod, Paris 1999.

2.1.3. Risque lies aux engagements données et enregistrés en hors bilan

Les activités hors bilan affectent de manière sensible le risque de change des banques exactement comme pour le risque de taux d'intérêt. Les opérations à terme, option ou contrats à terme peuvent soit réduire, soit accroître le risque lié aux variations des taux de change.

2.2. Le risque de liquidité

Est le risque de ne pas disposer d'assez de liquidité pour faire face aux demandes de retrait de fonds.

Le risque de liquidité ne survient que s'il y a défiance, c'est –adire retrait de dépôts de la clientèle et fermeture de lignes de crédit sur le marché interbancaire.

Ce risque de liquidité se forme des qu'apparaît une insuffisance d'actifs rapidement réalisables par rapport aux dettes à cours terme.

2.3. Le risque de taux

Le risque de taux résulte de l'évolution divergent du rendement des emplois d'une banque avec le coût de ses ressources, par exemple diminution des taux facturés aux emprunteurs, et stabilité des taux des obligations émises. Afin de s'en prémunir, les banquiers adossent fréquemment, selon leurs anticipations sur l'évolution du marché, leurs emplois à leurs ressources en taux et en durée mais également en fonction des conditions dont ils sont assortis (taux fixes, taux variables).

2.4. Risque du change

L'octroi d'un prêt en devise par rapport à une monnaie nationale ; à une hausse de ce cours correspondre un profit de change, à une baisse une perte. Les avances en devises à l'importation ou à l'exportation, qui représentent l'essentiel des concours de cette catégorie accordée aux petites et moyennes entreprises (PME).

Sont dans la plus part des cas adossées à des emprunts de même nature, dans la même devise, le risque de change est alors couvert.

2.5. Risque de non remboursement du crédit

Ce risque ne peut être considéré que lorsque toutes les voies de recours contre deux (02) procédures sensiblement différentes :

- Le crédit peut avoir été accordé par le banquier directement

- Le banquier de payer en cas de défaillance de débiteur

2.6. Risque d'immobilisation

Ce risque correspondre au fait que le crédit, bien que non douteux, ne puisse être remboursé pour des raisons tenant à des difficultés de trésorerie temporaire du débiteur, ou à des éléments indépendants de sa volonté ;

Intransférabilité des devises, ou plus près de nous, refus de remboursement d'un concours accordé à un établissement public ou à une collectivité locale, ou garantis par eux.

2.7. Risques pays

Le risque pays de non remboursement total ou partiel de créances ou engagements hors bilan assimilé détenu sur un résidant dans un pays tiers est appelé risque pays lorsque le non remboursement résulte de la volonté ou de la situation économique du pays dans lequel réside le débiteur.

Ce risque survient des lors qu'un Etat décide de ne plus rembourser sa dette ou de ne plus fournir les devises nécessaires aux débiteur privés du pays. Les pertes éventuelles liées aux différents types d'engagement contractés sont constatées sous la forme de dotation aux provisions pour risque et charge, et le montant inscrit dans le compte 514 provision pour risques pays correspond à l'amortissement de la valeur des engagements.

3. La stratégie de la gestion du risque

Il existerait quatre (04) manières permettant de gérer les risques à savoir :⁶¹

3.1. La prévention

Ce sont des mesures pouvant être prises pour limiter la survenance d'événements redoutés. Il s'agit d'une stratégie très souvent utilisée et appliquée en premier surtout lorsque le danger est dramatique. La prévention peut se faire aussi par « évitement » dans le cas où l'activité présente un risque majeur. Elle est dans ce cas tout simplement suspendue, considérée par le management des entreprises comme étant la stratégie la moins risquée et surtout la moins chère mais l'inconvénient est la perturbation ou la suspension de la continuité et le développement de l'entreprise.

⁶¹ BEKKA L, « Assurance, un outil de gestion des risque », Université Abderrahmane Mirra, 2020, P16.

3.2. L'acceptation

Est une issue de l'étude de danger, cette étude permet d'évaluer les dommages susceptibles de survenir et d'atteindre des personnes exposées si l'événement redouté à lieu. Ainsi, un risque sans gravité conséquente peut être accepté par les travailleurs au compte de l'entreprise. Cette stratégie est aussi valable lorsque les moyens de protection coutent excessivement chère, elle ne permet pas de protéger le personnel mais l'outil de production tant qu'aucune volonté de réduire les risques ne se manifeste.

3.3. La réduction du risque

Consiste en l'identification des risques par des opérations d'audit permettant d'analyser par la recherche des facteurs de risques et de vulnérabilité .Cette opération permettra de mettre en place des moyens nécessaires pour la prévention et la protection de l'entreprise des risques.

3.4. Le transfert

A titre financier, le transfert des risques s'établit dans le cas d'existence d'une assurance ou toute autre forme de couverture de risque garantissant ainsi la prise en charge de toute forme d'événement aléatoire susceptible d'atteindre l'entreprise.

4. Les garanties du crédit

Dans un contexte général, la banque demande à ces clients bénéficiaires de crédits, de pouvoir des garanties du type personnelles, des garanties à base réelles.

4.1. Les garanties personnelles

«C'est un engagement d'une banque à une personne physique ou morale pour régler le créancier si le débiteur s'avère défaillant. Cette garantie se matérialise généralement sous forme d'une caution ou d'un aval ».⁶²

⁶²BEGUIN J et ARNAUD B, « l'essentiel des techniques bancaires », édition EYROLLES, Paris, 2008, P225.

- **Cautionnement**

« Le cautionnement est le contrat par lequel une personne appelée caution promet à un créancier de satisfaire à l'obligation d'un débiteur dans les délais et conditions convenus, si celui-ci ne la remplit pas lui-même ». ⁶³

- **L'aval**

« L'aval est une forme particulière de cautionnement, donné sur un effet de commerce ou un billet à ordre, et qui engage l'avaliste à exécuter l'engagement du débiteur principal, en cas de défaillance de celui-ci. Il peut être donné à l'appui de l'obligation du souscripteur d'un billet à ordre, du tiré ou du tireur d'une traite, d'un endosseur d'effet de commerce. Il peut être également donné, par acte séparé ». ⁶⁴

4.2. Les garanties réelles

On trouve le droit de rétention, le gage, le nantissement, l'hypothèque et les privilèges.

Le droit de rétention est la possibilité donnée au créancier de retenir un bien corporel du débiteur tant qu'il n'a pas été payé. ⁶⁵

4.2.1. Le droit de rétention

Le droit de rétention est la possibilité donnée au créancier de retenir un bien corporel du débiteur tant qu'il n'a pas été payé.

4.2.2. Le gage

Est l'acte par lequel le débiteur remet au créancier un bien meuble corporel en garantie de sa créance. Le gage peut avoir lieu avec ou sans dépossession :

- Gage avec dépossession : le débiteur est démuné du bien objet de la garantie.

⁶³ Article 644 code civil.

⁶⁴ HADJSADOK T, « Les risques de l'entreprise et de la banque », édition DAHLAB, 2007, P121.

⁶⁵ Luc BERNET-ROLLANDE, « Principes de technique bancaire », Ed Dunod, 1997, P183-190.

On peut citer dans cette catégorie le gage de tableaux ou d'objet précieux.

- Gage sans dépossession : le créancier reçoit un titre reconnaissant sa garantie et l'acte fait l'objet d'une publicité (ex : gage automobile qui bénéficie au vendeur à crédit ou au prêteur de deniers pour l'achat d'un véhicule en garantissant le crédit liée à son acquisition).

4.2.3. Le nantissement

Est l'acte par lequel le débiteur remet au créancier un bien meuble incorporel en garantie de sa créance. Le nantissement peut avoir lieu avec ou sans dépossession :

- Nantissement avec dépossession : le débiteur est démuné du bien objet de la garantie. On peut citer dans cette catégorie le nantissement du compte d'instrument.
- Nantissement sans dépossession : le créancier reçoit un titre reconnaissant sa garantie et l'acte fait l'objet d'une publicité. C'est le cas, par exemple, du nantissement du contrat d'assurance-vie.

4.2.4. L'hypothèque

Est l'acte par lequel le débiteur accorde au créancier un droit sur un immeuble sans dessaisissement et avec publicité. Elle peut être légale, conventionnelle ou judiciaire.

- Hypothèque légale : elle est prévue par la loi (ex : le trésor public pour le recouvrement des impôts).
- Hypothèque conventionnelle : elle est inscrite à la suite de la signature d'un contrat (ex : contrat de prêt pour acquérir un immeuble).
- Hypothèque judiciaire : elle résulte d'un jugement (ex : créancier inquiet voulant conforter sa créance au vue de la situation préoccupante du débiteur).

4.2.5. Les privilèges

Est un droit que la qualité de la créance donne à un créancier d'être préféré aux autre créanciers, même l'hypothécaire. Cette priorité de paiement permet à son titulaire de disposer d'une garantie sur une partie ou la totalité du patrimoine du débiteur. Les privilèges peuvent être généraux ou spéciaux ; ils peuvent être mobiliers ou immobiliers.

- Privilèges généraux sur les meubles et les immeubles : ex. Frais de justice, salaire.
- Privilèges généraux sur les meubles : ex. frais funéraire, créance de la victime d'un accident.
- Privilèges spéciaux immobiliers : ex. privilège du vendeur d'un immeuble, privilège du prêteur de deniers pour l'acquisition d'un immeuble.
- Privilèges spéciaux mobiliers : ex. privilège du bailleur sur les meubles meublants du locataire, privilège de l'aubergiste.

Conclusion :

Dans ce deuxième chapitre, nous avons appris que la démarche de la constitution d'un dossier de crédit d'investissement est une étape très importante,

Selon la validité du dossier le banquier peut déceler les points forts et les points faibles du projet, cela lui permettra de prendre une décision concernant la rentabilité ainsi que la capacité de remboursement de l'entreprise.

Chapitre 3

Introduction

Afin d'illustrer les différents éléments développés dans le premier et le deuxième chapitre qui ont porté respectivement sur les différents types de crédits susceptibles d'être accordés par la banque à sa clientèle et les techniques d'analyse des dossiers de crédits, nous allons dans ce dernier chapitre procéder à l'étude de deux dossiers de crédit d'investissement.

En effet, l'étude d'une demande de crédit doit, au préalable, faire appel au montage d'un dossier qui représente pour le banquier une tâche primordiale du fait qu'elle constitue la base de son analyse, voire de sa décision. Cette étude donne lieu à la mise en place d'une procédure assez longue commençant par la constitution du dossier et s'achevant par la décision finale (favorable ou défavorable), en passant par l'étude de tous les paramètres permettant l'évaluation des risques et l'appréciation de l'entreprise sollicitant le financement.

Pour cerner tous les aspects relatifs au montage d'un dossier de crédit, nous avons subdivisé cette section en deux parties. La première partie sera consacrée à l'étude d'un dossier de crédit d'investissement relevant des pouvoirs centrales (Montant dépassant 20 MDA) et la seconde partie portera sur le montage d'un dossier de crédit d'investissement étudié au niveau agence (Montant inférieur à 5 MDA).

Nous tenons à signaler que certaines informations liées aux noms de la société et du gérant de l'entreprise seront sciemment modifiées, et ce afin de préserver le secret professionnel auquel est tenu le banquier.

A cet effet, ce chapitre est scindé en trois (3) sections :

Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil.

Section 2 : Etude et montage du premier cas d'un dossier de crédit d'investissement.

Section 3 : Etude et montage du deuxième cas d'un dossier de crédit d'investissement.

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil

Cette première section a pour objet de présenter la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) d'une manière générale, sa forme juridique, son organisation ainsi que ces missions.

1. Présentation générale de l'agence BADR (information fourni par la banque)

La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) est une institution financière nationale créée par décret n°82-106 le 13 mars 1982. Devenue, en vertu de la loi 90/10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit, une personne morale effectuant les opérations de réception des fonds du public, les opérations d'octroi de crédits, ainsi que la mise à disposition de la clientèle les moyens de paiement et de gestion.

Lors de sa création, la BADR avait un capital social de 2.200.000.000 DA; actuellement, son capital social a augmenté et atteint le seuil de 54.000.000.000 DA détenu totalement par l'état qui reste le seul actionnaire.

Constituée initialement de 140 agences, son réseau compte actuellement plus de 300 agences et 39 directions régionales et plus de 7000 cadres et employés activistes au sein des structures centrales, régionales et locales. La densité de son réseau et l'importance de son effectif font de la BADR la première banque à réseau au niveau national.

De par la densité de son réseau et l'importance de son effectif, la BADR est classée par le « BANKERS ALMANACH » (édition 2001) première banque au niveau national, 13ème au niveau africain et 668ème au niveau mondial sur environ 4100 banques classées.

2. Missions et objectifs de la BADR

2.1. Les missions principales de la BADR

Les différentes missions principales de la BADR se résument comme suit :

- ✓ Le traitement de toutes les opérations de crédit, de change et de trésorerie ;
- ✓ L'ouverture de compte à toute personne ;
- ✓ La réception des dépôts à vue et à terme ;
- ✓ La participation à la collecte d'épargne ;
- ✓ La contribution au développement du secteur agricole ;
- ✓ L'assurance de la promotion de l'activité agricole, agro-alimentaire, agro-industrielle et artisanale.

- ✓ Le contrôle avec les autorités de tutelle de la conformité des mouvements financiers des entreprises domiciliées.

2.2. Les objectifs de la BADR

Les différents objectifs de la banque BADR se résument de manière suivante :

- ✓ L'augmentation des ressources aux meilleurs coûts et rentabilisation de celles-ci par des crédits productifs et diversifiés dans le respect des règles ;
- ✓ La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devises ;
- ✓ L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans ses domaines d'activité ;
- ✓ L'extension et le redéploiement de son réseau ;
- ✓ La satisfaction de ses clients en leur offrant des produits et services susceptibles de répondre à leurs besoins ;
- ✓ L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrements ;
- ✓ Le développement commercial par l'introduction de nouvelles techniques managériales telles que le marketing et l'insertion d'une nouvelle gamme de produits.

3. Présentation de l'agence BADR Sidi Aich 362

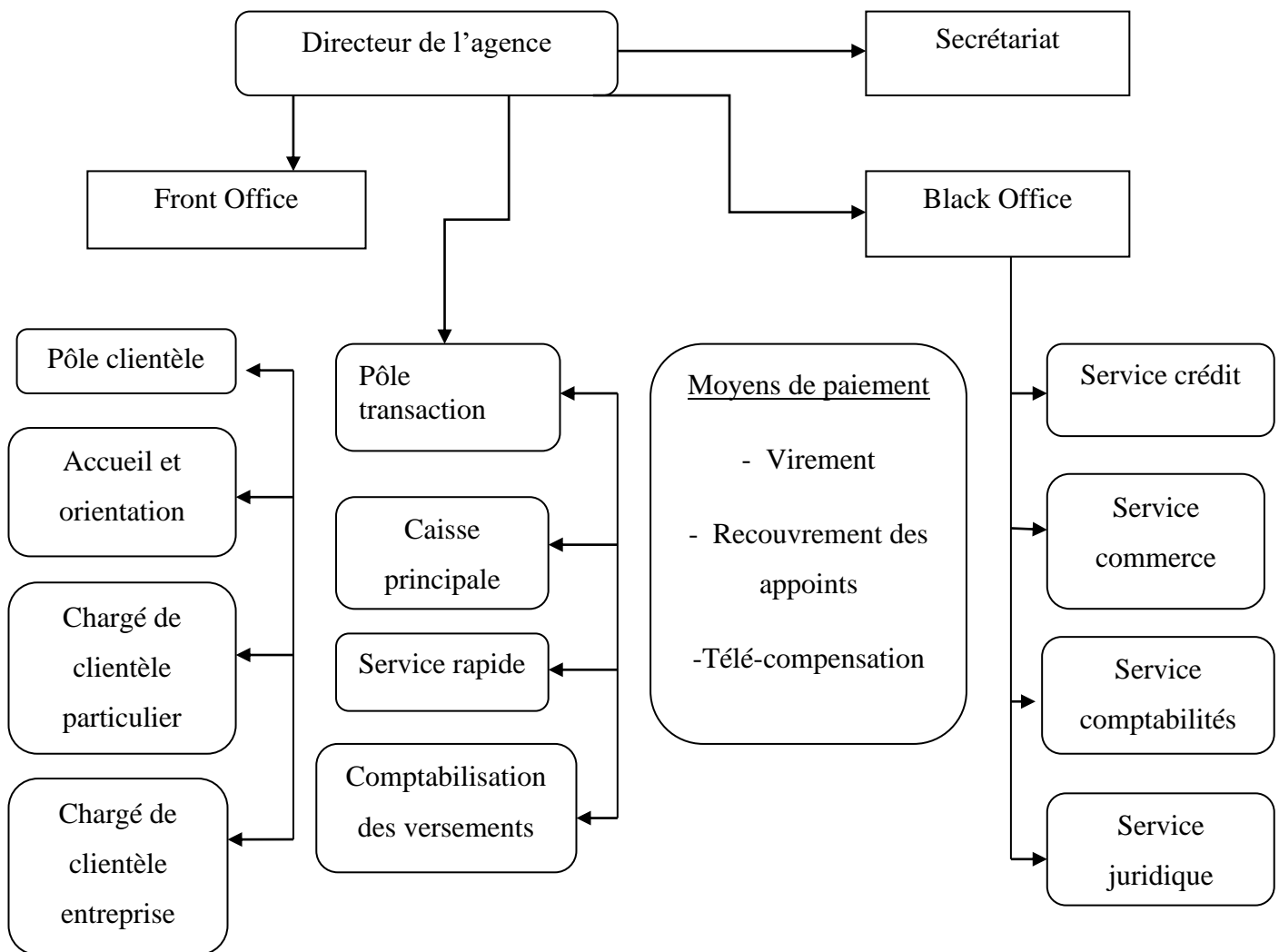
Notre stage pratique s'est déroulé au niveau de l'agence locale d'exploitation (ALE 362) situé dans la Rue du 1er Novembre 54 BP 37 B Sidi Aich.

Cette agence a ouvert ses portes le 02 juin 1984 avec pour mission d'offrir des services conformes aux attentes de sa clientèle.

Les fonctions de cette agence sont assurées selon l'organigramme présenté ci-dessous et les comptes gérés par cette ALE sont de **5 016** comptes repartis comme suit :

- 620 comptes chèques;
- 1 117 comptes courants commerciaux;
- 3 057 comptes livrets d'épargne;
- 214 comptes livrets d'épargne junior;
- 08 comptes livrets d'épargne Fellah.

Schéma N°6 : Présentation de l'organigramme agence " BADR 362 de Sidi-Aich".



Source : Document fourni par la banque.

4. Les opérations de crédit

4.1. Organisation de la Fonction Crédit au sein de la BADR Banque

Les décisions d'octroi de crédit sont prises selon trois niveaux décisionnels et ceux en fonction du montant des crédits sollicités par les clients en respectant l'ordre croissant suivant : Pouvoir agence (Montant inférieur ou égal à 5MDA), pouvoir GRE (Montant supérieur à 5MDA et inférieur ou égal à 20 MDA) et pouvoir direction centrale (Montant supérieur à 20 MDA).

4.1.1. Organisation du service crédit

Le service crédit occupe une place privilégiée dans une agence bancaire car il constitue l'organe qui contribue le plus à la formation du produit de la banque, et l'agence en particulier.

Il est composé de compartiments étroitement liés, lesquels se partagent les tâches de la réception des demandes de la clientèle au suivi de l'utilisation des crédits, en passant par l'étude des dossiers.

L'organisation du service crédit est faite comme suit :

- **La cellule étude, analyse et suivie des engagements**

Constituée des chargés de clientèle ainsi que des chargés d'étude, elle a pour mission de réceptionner et de vérifier les dossiers de crédit et apprécier la santé financière des entreprises et les différents risques. Aussi, elle gère et suit ses dossiers et assure le recouvrement des créances.

- **La cellule juridique**

Elle est chargée de tous les problèmes d'ordre juridique et du suivi des règlements des opérations faisant l'objet du contentieux et du recouvrement des créances litigieuses et contentieuses.

Pour son fonctionnement, le service crédit entretient des relations directes avec les autres services de l'agence, et des relations indirectes avec les autres structures de la banque, notamment la succursale et les différentes directions centrales.

- a. Étude des dossiers de crédit et décisions d'octroi**

L'étude et le montage des dossiers de crédits doivent s'effectuer conformément aux dispositions contenues dans le manuel d'étude et de montage des dossiers de crédit au niveau de l'agence en se basant sur des documents exigés

Si le montant sollicité ne dépasse pas le seuil accordé à l'agence afin d'octroyer le crédit, l'étude sera effectuée au niveau de cette agence. Toutefois par ailleurs si le crédit dépasse le plafond autorisé à l'agence il sera envoyé au GRE afin d'établir son étude.

- b. Garanties recueillies**

Les garanties se répartissent en deux catégories : les garanties dont le recueil doit être préalable au déblocage des fonds et qui constituent une réserve bloquante d'une part, et les garanties ne constituent pas des réserves bloquantes, d'autre part.

c. Suivi des engagements

Après l'octroi des crédits, le responsable du service engagements doit suivre l'utilisation des lignes de crédit et le respect des échéances. Pour cela, il se base sur le ticket d'autorisation (AUT 1) pour procéder à la vérification des montants accordés.

Section 2 : Etude et montage du premier cas d'un dossier de crédit d'investissement

La demande objet de cette étude consiste en prolongement de l'activité de commerce de gros des peaux et cuir et ce, par la création d'une unité de transformation de la peau de cheptel (bovins, caprins et ovins) de l'état brut en cuir semi fini.

A cet effet, le client doit fournir tous les documents nécessaires exigés par le banquier afin de vérifier et contrôler les informations recueillies.

- **La constitution du dossier**

Le dossier de crédit fournis par le client est constitué des documents suivants :

- Une demande manuscrite.
- Carte d'identité nationale du gérant.
- Copie des actes de possession;
- L'étude techno-économique du projet détaillé.
- Une copie du registre de commerce.
- Facture pro-forma des équipements à financer.
- Attestations fiscales et parafiscales dûment apurées.
- Bilan et TCR prévisionnel.
- Copies des bilans fiscaux des trois dernières années.
- Situation comptable au 31/12/N-1.
- Mise à jour CNAS, CASNOS récentes et extrait de rôle récent.
- Demande d'autorisation de consultation de la centrale des risques de la banque.

- **Étude du dossier de crédit**

Cette étude sera présentée en deux parties. La première portera sur l'évaluation du projet et la deuxième sera consacrée à l'analyse financière de l'entreprise pour ressortir ses points forts et ses points faibles.

Partie 1: Evaluation de projet.

1. Présentation générale

1.1. Identification du demandeur de crédit

- Dénomination : Entreprise Y
- Forme Juridique : Personne physique.
- Gérant : monsieur X
- Capital social : 41 418 105,00DA
- Activité principale : vente en gros peaux, cuir, viande et adjudication des abattoirs
- Activité secondaire : Tannerie mégisserie industrielle
- Activité secondaire : Dépôts de marchandises
- Champ d'intervention : La société interviendra à l'échelle nationale et internationale.

1.2. Identification du gérant

Nom et Prénom : monsieur X

Né le : 03/08/1970 a Sidi-Aich

Adresse personnelle : Zountar, Takariet.

Monsieur X : C'est le profil d'un Gérant exemplaire qui mélange entre la compétence et régur dans la gestion de la prise des décisions.

Gérant, justifié une longue expérience dans ce domaine activité avec à son actif plus de 10 expérience.

Pendant cette période Mr X a acquis une expérience capitale que ce soit dans l'exportation (exercé pendant la période 2009 à 2011) et la transformation depuis 2012 à ce jour.

En Mr X a contribué grandement dans le développement de son entreprise et l'activité de tannage au niveau local et nation.

2. Présentation du projet

- Intitulé du projet : Installation d'une unité de tannerie
- Nature de l'investissement : Extension
- Branche d'activité : Secteur de textile

- Localisation et implantation du projet : ZONTAR commune de TAKERIET Wilaya de Bejaia.

a. Gamme de production envisagée

Note projet à la récupération de peaux ovines, bovines et caprines puis procéder à la transformation grâce à un processus technique basé sur une technologie pointe.

Dans la première phase le projet consiste à la production du **Cuir semi fini**

L'unité à une capacité de production présentée suit :

Tableau N°12 : Présentation de la capacité de production.

Produits	Base de la Matière première	Capacité
Cuir semi fini	Peaux Bovins	8 000 Tonnes
	Peaux Ovins	8 000 Tonnes
	Peaux Caprins	8 000 Tonnes

Source : document fourni par la banque.

b. Mode de financement

Mr. X, sollicite la BADR pour un accompagnement à hauteur de 80% du coût global du projet pour une durée de 05 ans avec une année de differé, soit la structure de financement se présente comme suit :

Tableau N°13 : Présentation de la structure de financement de l'entreprise.

Unité : KDA

Désignation	Taux	Montant
Financement bancaire	80%	106 692.00
Fonds propre	20%	26 673.00
Total	100%	133 365,00

Source : document fourni par la banque.

c. Délai de réalisation : le délai de réalisation prévisionnel du projet est de 12 mois.

d. Description des produits : l'unité va nous permettre la production du **cuir semi fini**

- Consommation des entreprises privées.
- Consommation des entreprises publiques.

- L'exportation après la satisfaction de la demande du marché local.

e. Procédé technologique

Le procédé technologique est conforme aux normes internationales en vigueur dans ce domaine de tannerie et mégisserie industrielle des peaux.

La matière première utilisée sera destinée en totalité à la fabrication de produits semi fini en cuir.

Cadence d'exploitation

Tableau N°14 : Présentation de la cadence de l'exploitation du projet.

Année	Taux de réalisation
Année 1	60%
Année 2	70%
Année 3	80%
Année 4	90%
Année 5	100%

Source : Document fourni par la banque.

La fabrication de ces produits obéit au processus suivant

- Réception des intrants (peaux des animaux à Bovin et Ovins et Caprins, sel, Eau, Choux grasse et Chrome)
- Entreposage des intrants (sauf la peau des animaux) dans les magasins réservés pour le stockage.
- Entreposage des peaux des animaux dans le hangar de récupération de la laine
- Transfer des peaux après la récupération de la laine aux déférents hangars réservés à la transformation (tannage)
- Transfert des peaux après transformation a magasin de produits finis.

3. Impacte du projet

3.1.Intégration économique nationale

L'industrie n'est pas un secteur d'activité comme les autres et tous les économistes reconnaissent le rôle particulier qu'elle joue, comme lieu principal des innovations technologique et des gains de productivité. L'industrie peut aussi avoir un rôle stratégique en termes d'indépendance.

En d'autre terme, l'industrie conserve un rôle crucial de locomotive dans l'économie d'un pays par ses consommations intermédiaires (les produits qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de production), elle fait souvent travailler de nombreux autres secteurs.

Ainsi, la chaîne de production d'un produit implique, des équipementiers, des entreprises de sous-traitance, des prestations de services, etc.

Pour cela notre projet de tannage s'inscrit dans le même secteur d'activité à savoir la transformation des peaux des animaux en produit Semi-fini Cuir. Qui est un projet économique en termes de valeur ajouté et d'emploi.

- **A la situation aux importations**

A l'occasion de la tenue de salon international sur le textile, habillement, cuir et des équipements « Textyle-Expo », les responsable de secteur affirmant que l'Algérie importe 6 à 7 milliards de dollars en textile et cuir, précisant néanmoins que la consommation nationale de textile est estimée à 500 millions de mètres linéaires par an et que la production algérienne en tissu est de l'ordre de 40 millions de mètres de tissus annuellement.

Sur le même titre la production nationale du textile et cuir couvre seulement 6% des besoins locaux.

- **Au développement de l'exportation**

Les machines dotées d'une capacité de transformation très importante (10 Tonnes par Heures), puisque les conditions sont favorablement réunies, 80% de la production sera destiné à l'exportation :

- Un portefeuille clients et l'expérience acquis puisque l'entreprise a déjà exercé deux années dans le domaine de l'exportation.
- Position géostratégique permettant une proximité avec les marchés européens, africains et arabes
- Sept marchés frontalier (Tunisie – Libye – Niger – Mali – Maroc – Sahara Occidental – Mauritanie)
- Adhésion à l'accord de la zone arabe de libre-échange
- Signature en perspective de l'accord d'association avec l'Union Européenne.
- Adhésion en perspective à l'organisation mondiale du commerce.

3.2. Impact socioéconomique

Sur le plan économique, l'impact du projet peut être analysé à travers quatre volets essentiels à la création d'emploi et donc la résorption du chômage.

Aussi, et compte tenu de la nature d'activité projetée, cet investissement sera d'un grand apport pour la satisfaction de la demande présentée par les différents partenaires « Société privées et publiques, Grossistes, Fabricants... » ainsi sur la vie économique de notre wilaya.

En tant qu'investisseur, nous envisageons de prendre au sérieux notre engagement vis-à-vis de l'environnement, le respect de la nature sous toutes ses formes à travers une industrie respectueuse et moderne.

Les impacts négatif du projet sur l'environnement peuvent être réduite, à travers :

- Le respect de la réglementation en vigueur.
- La mise en place d'une politique incitative notamment en matière d'économie d'énergie, de réduction de consommation d'eau et en matière de recyclage des déchets.
 - Du point de vue positif, le projet contribuera de façon direct et indirecte à la conservation de l'environnement, en effet :
- Les recettes générées par l'état (TAP, IRG, IBS...) peuvent être réinjectés dans l'aménagement de l'environnement ;
- L'amélioration du management environnemental par l'introduction des moyens de gestion et de control pour maintenir la qualité de l'environnement.
- Comme 80% de la production sera destiné à l'exportation, augmentation des recettes en monnaie étrangère.

4. Présentation technique

a. Objectif du projet

L'objectif principal du projet est le développement de la production national et plus particulièrement la production Cuir qui souffre de nombreuses insuffisances sur les différents plans, notamment le manque de capacité de production.

Pour cela l'entreprise prévoit un plan d'organisation moderne qui se base sur les nouvelles techniques de production inspirées du modèle européenne pour assurer une meilleure qualité de produit.

En plus du programme de formation de personnel, la création des nouveaux postes d'emploi est l'autre objectif visé par ce projet, entre emploi direct et indirect.

L'investissement projeté par l'investissement rentre dans le cadre des orientations de l'état matière de développement des PME et de PMI en vue de :

- Protéger de l'environnement ;
- Eviter les conséquences économique ;
- Respecter la réglementation ;
- Appliquer les normes d'hygiène, de qualité et de sécurité sanitaire ;
- Pour renforcer la production nationale et à la réduction des importations ;
- Pour la création de nouveaux emplois directs et indirects.

De tout ce qui précède, la rentabilité et la réussite sont plus que certaines dans la mesure où cet investissement vise à la satisfaction de la demande du marché qui ne cesse pas d'augmenter, surtout avec ce créneau qui connaît un déficit énorme dans notre pays.

5. Étude de viabilité du projet

a. Marché visé

Le marché national affiche une grande insuffisance dans la production de cuir. A cet effet, une partie de la production sera destinée à la consommation locale et nationale et l'autre partie sera destiné à l'exportation, sachant qu'il dispose déjà des commandes venant de l'étranger.

b. Demande

Le projet en question et avec la mise en place d'un plan de qualité qui se base sur une dynamique de la bonne gestion et de produit de qualité, contribuera certainement à faire face à la demande future et répondra aux perspectives et objectifs tracés par la société et la politique de l'état dans le développement de l'économie national.

c. Les prix

Pour proposer un prix concurrentielle sur le marché, notre société à déjà une expérience capitale dans ce domaine car la maitrise du coût de revient et la qualité du produit sont les deux éléments déterminant les prix de vente.

Le rapport qualité/prix étudiés à base des besoins de marché, en plus un programme publicitaire sera mis en place (publicités à travers les instruments de communication modernes).

d. La clientèle

Le Cuire est un produit de large consommation, à cet effet ce dernière sera commercialisé directement pour les clients et par leurs propres moyens, ainsi un réseau de distribution déjà existant il sera question de procédé a l'élargissement de notre portefeuille par la mise en place d'une politique base sur des pratiques noble et efficace.

La société a déjà un palmarès clients très important détaillé comme suit :

- **Au niveau national**

Tableau N°15 : Présentation des clients les plus importants de l'entreprise.

N°	Nom ou Raison social	Adresse
1	Tannerie la TAFNA	DJELFA
2	DJELFA	TAMOUCHEMENT
3	JIJEL	Z DJELFA
4	BEJAIA	Z DJELFA
5	BUORDJ	HADAD JIJEL
6	ALGER	RUE 03 RELIZANR

Source : document fourni par la banque.

- **Au niveau international**

L'entreprise est déjà en discussions très avancées avec plusieurs clients aux niveaux international dans en a déjà réalisé des opérations d'exportation dans les années 2006 à 2014 notamment dans les pays :

- Turquie
- Italie
- Dubaï
- Tunisie
- Inde

- Pakistan.

e. La concurrence

Le marché de tannage affiche une très bonne santé. A cette effet, notre société va adaptée une nouvelle politique (la politique des prix, la politique de distribution, la politique de communication) ce qui va permettre la maîtrise de tous genre de concurrence.

f. les coûts du projet

- **Les coûts d'investissement**

Tableau N°16 : présentation du coût d'investissement. Unité: KDA

	DESIGNATION	MONTATNT EN DINARS
1	03 Foulons	40 502,00
2	Écharneuse pour Bovins	14 700,00
3	Refendeuse	26 642,00
4	Pieteuse, essoreuse et écharneuse pour ovins et caprins	28 000,00
5	Station d'épuration d'eau	11 578,00
6	Chaudière 4000 L	668,00
7	Clark 03 tonnes	2 640,00
8	Groupe électrogène 300 KVA	4 907,00
9	Compresseur à air comprime 500 L avec sécheur	3 431,00
10	Balance électrique 03 tonnes	208,00
11	Balance électrique 500 Kg	89,00
	Total	133 365.00

Source : documents fournis par la banque.

- **Coût de production**

Le coût de production pour une année d'exploitation de pleine capacité sont représentées comme suite :

Tableau N° 17 : présentation du coût de production.

Unité : KDA

N	DESIGNATION	U.M	MONTANT
1	Bovins	Pièce	95 258,00
2	Ovins	Pièce	82 324,00
3	Caprins	Pièce	74 458,00
4	Sel	Kg	55 247,00
5	Chaux grasse	Kg	48 321,00
6	Eau	M3	37 657,00
7	Chrome	Kg	47 864,00
Total			441 129,00

Source : documents fournis par la banque.

- **les services :**

Ils sont estimés pour la première année d'exploitation à 2 349.90 KDA.

Dans cette rubrique sont imputés les frais inhérents aux services reçus par cette unité dans le cadre de son exploitation de la part des organismes extérieurs, frais de publicité, rémunération des commissaires aux comptes, entretien et réparation.

- **Frais de personnel**

Cette entreprise compte employer 42 salariés qui se répartissent comme suit :

Tableau N°18 : présentation de la répartition du personnel.

Unité: KDA

Postes	Salaire mensuel	Nombre	Salaire annuel
Cadres	50,00	5	3 000,00
Maitrises	30,00	14	5 040,00
Exécution	25,00	23	6 900,00
Total		42	14 940,00

Source : document fournis par la banque.

L'entreprise doit payer des charges patronales égales à 25% des salaires, donc les frais de personnel sont comme suit :

Tableau N° 19 : présentation des frais du personnel. Unité : KDA.

Frais de personnel	Montant (KDA)
Salaires	14 940,00
Charges patronales	25%
Total	18 675.00

Source : document fournis par la banque.

- **Frais divers**

Outre les charges citées précédemment, l'entreprise a dû faire face à des divers frais :

Tableau N°20 : présentation des frais divers. Unité : KDA.

Frais divers	Montant (KDA)
Assurance et autres frais divers	2 430.00
Total des frais divers (KDA)	2 430.00

Source : document fournis par la banque.

Conclusion de l'étude de viabilité

- D'après les éléments développés ci-dessus, nous pouvons dire que le projet n'aura pas de difficultés à trouver sa place sur le marché. Cette affirmation est motivée d'une part par le choix du lieu d'implantation de ce projet (un endroit stratégique) et, d'autre part, par l'absence de l'offre dans la localité choisie. Donc, nous sommes en présence d'un projet viable.

A cet effet, nous allons passer à l'étude de la rentabilité du projet en évaluant les flux de trésorerie prévisionnelle.

6. Étude de la rentabilité du projet:

Après avoir confirmé la faisabilité du projet, nous allons maintenant voir s'il est rentable ou non. L'analyse de la rentabilité de ce projet va se dérouler en deux phases :

- 1- Analyse de la rentabilité avant financement ;
- 2- Analyse de la rentabilité après financement.

6.1. Etude de la rentabilité avant financement du projet

Dans cette phase, l'étude de la rentabilité du projet se fait indépendamment de toute notion de financement.

D'abord, nous précisons que l'étude de la rentabilité se fera sur 7 ans d'exploitation avec une année de réalisation.

a. Etablissement de l'échéancier des immobilisations

Le coût global du projet « Installation d'une unité de transformation de cuir » s'élève à 133 365.00 KDA. Le tableau ci-après récapitule les coûts du présent projet :

Tableau N°21 : présentation de l'échéancier de remboursement **Unité : KDA**

	DESIGNATION	MONTANT EN DINARS
1	03 Foulons	40 502,00
2	Écharneuse pour Bovins	14 700,00
3	Refendeuse	26 642,00
4	Pieteuse, essoreuse et écharneuse pour ovins et caprins	28 000,00
5	Station d'épuration d'eau	11 578,00
6	Chaudière 4000 L	668,00
7	Clark 03 tonnes	2 640,00
8	Groupe électrogène 300 KVA	4 907,00
9	Compresseur à air comprimé 500 L avec sécheur	3 431,00
10	Balance électrique 03 tonnes	208,00
11	Balance électrique 500 Kg	89,00
	Total	133 365.00

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

b. Etablissement de l'échéancier des amortissements des investissements

Tableau N°22 : Calcul de l'échéancier des amortissements des investissements.

Unité : KDA

Désignation	Montant	Durée	1	2	3	4	5	6	7	Total
03 Foulons	40 502,00	10	4 050,20	4 050,20	4 050,20	4 050,20	4 050,20	4 050,20	4 050,20	28 351,40
Écharneuse pour Bovins	14 700,00	10	1 470,00	1 470,00	1 470,00	1 470,00	1 470,00	1 470,00	1 470,00	10 290,00
Refendeuse	26 642,00	10	2 664,20	2 664,20	2 664,20	2 664,20	2 664,20	2 664,20	2 664,20	18 649,40
Pieteuse, essoreuse et écharneuse pour ovins et caprins	28 000,00	10	2 800,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00	19 600,00
Station d'épuration d'eau	11 578,00	10	1 157,80	1 157,80	1 157,80	1 157,80	1 157,80	1 157,80	1 157,80	8 104,60
Chaudière 4000 L	668,00	10	66,80	66,80	66,80	66,80	66,80	66,80	66,80	467,60
Clark 03 tonnes	2 640,00	10	264,00	264,00	264,00	264,00	264,00	264,00	264,00	1 848,00
Groupe électrogène 300 KVA	4 907,00	10	490,70	490,70	490,70	490,70	490,70	490,70	490,70	3 434,90
Compresseur a air comprime 500 L avec sécheur	3 431,00	10	343,10	343,10	343,10	343,10	343,10	343,10	343,10	2 401,70
Balance électrique 03 tonnes	208,00	5	41,60	41,60	41,60	41,60	41,60			208,00
Balance électrique 500 Kg	89,00	5	17,80	17,80	17,80	17,80	17,80			89,00
Total amortissement	133 365,00		13 366,20	13 366,20	13 366,20	13 366,20	13 366,20	13 306,80	13 306,80	93 444,60

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

c. Détermination de la VRI

VRI = total immobilisation – immobilisation amorti

$$= 133\,365.00 - 93\,444,60 = \mathbf{39\,920.40\ DA}$$

d. Détermination de la variation du besoin en fonds de roulement (BFR):

Tableau N°23 : calcul de la variation du besoin en fond de roulement.

Unité : KDA.

	Année de réalisation	1	2	3	4	5
CA		338 526,72	394 947,84	451 368,96	507 790,08	564 211,20
Pourcentage		60%	70%	80%	90%	100%
BFR (9% du CA)		31 095,61	36 278,22	41 460,82	46 643,42	51 826,02
Variation BFR	31 095,61	5 182,60	5 182,60	5 182,60	5 182,60	

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

e. Élaboration du compte de résultat prévisionnel (Avant financement)

Ce tableau permet d'une part, d'établir une estimation par avance et approximativement du résultat net annuel de l'activité des années à venir. D'autre part, de calculer automatiquement les soldes intermédiaires de gestion.

Tableau N°24 : présentation du compte de résultat avant financement.

Unité : KDA

Désignation	1	2	3	4	5	6	7
Chiffre d'affaire	338 526,72	394 947,84	451 368,96	507 790,08	564 211,20	564 211,20	564 211,20
Matières première	264 677,40	308 790,30	352 903,20	397 016,10	441 129,00	441 129,00	441 129,00
Services	2 350,00	2 741,67	3 133,34	3 525,00	3 916,67	3 916,67	3 916,67
Valeur ajoutée	71 499,32	83 415,87	95 332,42	107 248,98	119 165,53	119 165,53	119 165,53
Frais de personnels	18 675,00	18 675,00	18 675,00	18 675,00	18 675,00	18 675,00	18 675,00
Frais divers	2 430,00	2 430,00	2 430,00	2 430,00	2 430,00	2 430,00	2 430,00
TAP	6 770,53	7 898,96	9 027,38	10 155,80	11 284,22	11 284,22	11 284,22
Excédent brut d'exploitation	43 623,78	54 411,91	65 200,04	75 988,18	86 776,31	86 776,31	86 776,31
Dotaion aux amortissements	13 366,20	13 366,20	13 366,20	13 366,20	13 366,20	13 306,80	13 306,80
Résultat brut d'exploitation	30 257,58	41 045,71	51 833,84	62 621,98	73 410,11	73 469,51	73 469,51
IBS (19%)	5 748,94	7 798,69	9 848,43	11 898,18	13 947,92	13 959,21	13 959,21
Résultat net d'exploitation	24 508,64	33 247,03	41 985,41	50 723,80	59 462,19	59 510,30	59 510,30
Dotaion aux amortissements	13 366,20	13 366,20	13 366,20	13 366,20	13 366,20	13 306,80	13 306,80
Capacité d'autofinancement	37 874,84	46 613,23	55 351,61	64 090,00	72 828,39	72 817,10	72 817,10

Source : établie à partir de document fournis par la banque.

On remarque que les soldes intermédiaires de gestion sont en progression durant la période de la montée en cadence. A partir de la cinquième année ça devient stable, car l'entreprise atteindra sa pleine capacité.

f. Établissement du tableau Emploi / Ressource :

Tableau N°25 : présentation du tableau emplois / ressources

U: KDA

Désignation	0 (Réalisation)	1	2	3	4	5	6	7
CAF		37 874,84	46 613,23	55 351,61	64 090,00	72 828,39	72 817,10	72 817,10
VRI								39 920,40
Récupération BFR								51 826,02
Total ressource		37 874,84	46 613,23	55 351,61	64 090,00	72 828,39	72 817,10	164 563,52
immobilisation	133 365,00							
Variation BFR	31 095,61	5 182,60	5 182,60	5 182,60	5 182,60			
Total emplois	164 460,61	5 182,60	5 182,60	5 182,60	5 182,60	-	-	-
Trésorerie	(164 460,61)	32 692,24	41 430,63	50 169,01	58 907,40	72 828,39	72 817,10	164 563,52
Tresorerie Cumulée	(164 460,61)	(131 768,37)	(90 337,75)	(40 168,73)	18 738,66	91 567,05	164 384,15	328 947,67
Coefficient d'actualisation	1,0000	0,9332	0,8708	0,8126	0,7583	0,7077	0,6604	0,6163
Trésorerie actualisée	(164 460,61)	30 507,88	36 079,13	40 769,69	44 672,37	51 539,14	48 088,05	101 415,57
TR actualisée cumulée	(164 460,61)	(133 952,74)	(97 873,60)	(57 103,91)	(12 431,54)	39 107,60	87 195,65	188 611,22

Source : établie par nous-mêmes à partir de document fournis par la banque.

g. Calcul du taux d'actualisation

• **Détermination du TNE :**

La banque finance le projet à concurrence de 80 % du coût du projet et le taux d'intérêt appliqué est de 5.50%. Donc le taux net d'emprunt se calcul comme suit :

$$\text{TNE} = \text{Taux d'intérêt brut} * (1 - \text{taux IBS})$$

$$\text{TNE} = 5.50\% * (1 - 19\%) = 4.45\%$$

L'entreprise finance 20 %, et le gérant exige un taux de rémunération est de 18%.

• **Détermination du taux d'actualisation (i) :**

$$\text{Taux d'actualisation (i)} = 0.80 * 4.45\% + 0.2 * 18\%$$

$$\text{Taux d'actualisation (i)} = 7.16\%$$

$$\text{Le Coefficient d'actualisation} = (1+i)^{-n}$$

h. Calcul des critères de rentabilité et leur interprétation

• **Calcul du délai de récupération (DR)**

Les flux net de trésorerie cumulés deviennent positifs au cours de la 03ème année.

Donc nous allons calculer à quelle date les **164 460,61 KDA** seront récupérés.

$\text{DR} = \text{dernière année donnant un flux d'exploitation négatif} + \frac{\text{dernier flux d'exploitation négatif} * 12}{\Sigma / \text{deux derniers flux d'exploitations}}$

$$\text{DR} = 3 \text{ ans} + (40\ 168,73 * 12 \text{ mois}) / (40\ 168,73 + 18\ 738,66)$$

$$\text{DR} = 3 \text{ ans et } 08 \text{ mois.}$$

D'après le délai de récupération : on remarque que notre projet pourra récupérer la totalité de l'investissement dans 3ans et 08 mois dès le début de l'exécution du projet.

• **Calcul du délai de récupération actualisé (DRA)**

$$\text{DRA} = 4 \text{ ans} + (12\ 431,54 * 12 \text{ mois}) / (12\ 431,54 + 39\ 107,6)$$

$$\text{DRA} = 4 \text{ ans et } 03 \text{ mois}$$

Chapitre 3 Traitements d'un dossier de crédit d'investissement au sein de la BADR de Sidi-Aich

Avec l'actualisation des flux de trésorerie, le DRA est inférieur à la durée de vie du projet ce qui prouve que le projet est liquide.

- **Calcul de la valeur actuelle nette (VAN)**

$VAN = \text{Somme des flux de trésorerie actualisés}$

$VAN = 188\,611,22 \text{ KDA}$

Comme la VAN est positive, l'investissement est rentable et acceptable. Ce ci veut dire qu'il y aura une augmentation de 496.624.790 DA après récupération des fonds investis.

- **Calcul de l'indice de profitabilité (IP)**

D'abord on actualise l'investissement :

Tableau N°26 : Calcul de l'indice de profitabilité.

Unité : KDA.

Rubriques	1	2	3	4	Total
Immobilisation	133 365,00				
Variation BFR	31 095,61	5 182,60	5 182,60	5 182,60	
Total invest	164 460,61	5 182,60	5 182,60	5 182,60	
Total invest actualisé	164 460,61	4 836,32	4 513,18	4 211,63	178 021,74

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

$IP = 1 + 188\,611,22 / 178\,021,74$

$IP = 2,05$

L'indice de profitabilité nous donne un rendement appréciable des capitaux engagés : chaque dinar investi rapportera 1,05 dinar.

- **Le taux de rentabilité interne (TRI)**

Le TRI est le taux d'actualisation par lequel la VAN est nulle.

$TRI = 28\%$

La rentabilité intrinsèque du projet est très satisfaisante. En fait, ce projet pourra supporter un coût des ressources pouvant aller jusqu'à 28%. De ce fait, tout financement dont le coût serait inférieur à ce taux permettrait de dégager une VAN positive.

De l'analyse avant financement du présent projet, nous affirmons que la rentabilité intrinsèque de celui-ci est appréciable. Nous allons maintenant passer à l'analyse après financement pour voir l'impact du financement sur la rentabilité de ce projet.

6.2. Etude de la rentabilité après financement du projet

a. Élaboration de l'échéancier de remboursement

Tableau N°27 : présentation de l'échéancier de remboursement. Unité : KDA.

Année	Réalisation 0	1	2	3	4	5
Encours	106 692,00	106 692,00	85 353,60	64 015,20	42 676,80	21 338,40
principal		21 338,40	21 338,40	21 338,40	21 338,40	21 338,40
Intérêt	5 868,06	5 868,06	4 694,45	3 520,80	2 347,22	1 173,61
annuité	5 868,06	27 206,85	26 032,85	24 849,24	23 685,62	22 512,01

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

b. TCR après financement

Il intègre, par rapport au TCR prévisionnel avant financement, les frais financiers et les dotations aux amortissements des intérêts intercalaires.

Donc il y'a lieu de procéder à l'amortissement des intérêts intercalaires qui sont considérés comme des investissements et les additionner aux dotations annuelles. Le montant des intérêts intercalaires est de **5 868,06 KDA** et seront amortis sur **4 ans**.

c. Amortissements des intérêts intercalaires

Tableau N°28 : présentation de l'amortissement des intérêts intercalaires.

Amortissement	Montant	Durée	1	2	3	4
Dotations aux amort	5 868,06	04	1 467,02	1 467,02	1 467,02	1 467,02

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

d. Nouvelles dotations aux amortissements

Tableau N°29 : présentation des nouvelles dotations aux amortissements.

Année	1	2	3	4	5	6	7
Nouvelles dotations	14 833,22	14 833,22	14 833,22	14 833,22	13 366,20	13 306,80	13 306,80

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

e. Élaboration du TCR après financement

Chapitre 3 Traitements d'un dossier de crédit d'investissement au sein de la BADR de Sidi-Aich

Après la détermination des nouvelles dotations aux amortissements et le montant des frais financiers nous allons élaborer le TCR comme suit :

Tableau N°30 : présentation du TCR après financement.

Unité : KDA

Désignation	1	2	3	4	5	6	7
EBE	43 623,78	54 411,91	65 200,04	75 988,18	86 776,31	86 776,31	86 776,31
Dotations aux amort	14 833,22	14 833,22	14 833,22	14 833,22	13 366,20	13 306,80	13 306,80
Frais financier	5 868,06	4 694,45	3 520,84	2 347,22	1 173,61	-	-
RBE	22 922,51	34 884,25	46 845,99	58 807,74	72 236,49	73 469,51	73 469,51
IBS	5 748,94	7 798,69	9 848,43	11 898,18	13 947,92	13 959,21	13 959,21
RNE	17 173,57	27 085,57	36 997,56	46 909,56	58 288,57	59 510,30	59 510,30
Dotation aux amort	14 833,22	14 833,22	14 833,22	14 833,22	13 366,20	13 306,80	13 306,80
CAF	32 006,78	41 918,78	51 830,78	61 742,78	71 654,77	72 817,10	72 17,10

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

Nous remarquons une diminution du résultat net et la CAF durant les Cinq (5) premières années d'exploitation par rapport à ceux des études précédentes à cause de l'amortissement des intérêts intercalaires et les frais financiers jugés importants.

La différence entre le résultat avant financement et le résultat après financement diminue au fur et à mesure à cause de la diminution des frais financiers et l'amortissement de la totalité des intérêts intercalaires au coût de la quatrième année

f. Plan de mobilisation :

Tableau N°31 : présentation du plan de mobilisation.

Désignation	0	1	2	3	4
Immobilisation	133 365,00				
Variation BFR	31 095,61	5 182,60	5 182,60	5 182,60	5 182,60
Interet intercalaires	5 868,06				
Total Investissement	170 328,67	5 182,60	5 182,60	5 182,60	5 182,60
Banque	106 692,00				
Apports	63 636,67	5 182,60	5 182,60	5 182,60	5 182,60

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

g. Plan de financement

Le plan de financement est le tableau Emploi / Ressource avant financement, mais celui-ci tient compte du financement bancaire et de l'apport du gérant ainsi que le remboursement de l'emprunt et la distribution des bénéfices.

- Le gérant exige une rémunération de **18%** du RNE.

Tableau N°32 : présentation du plan de financement.

Unité: KDA

Désignation	0	1	2	3	4	5	6	7
CAF		32 006,78	41 918,78	51 830,78	61 742,78	71 654,77	72 817,10	72 817,10
VRI								39 920,40
Récupération BFR								51 826,02
Banque	106 692,00							
Apport	63 636,67	5 182,60	5 182,60	5 182,60	5 182,60			
Total ressources	170 328,67	37 189,38	47 101,38	57 013,38	66 925,38	71 654,77	72 817,10	164 563,52
Immobilisation	133 365,00							
Variation BFR	31 095,61	5 182,60	5 182,60	5 182,60	5 182,60			
Intérêt intercalaire	5 868,06							
Remboursement		21 338,40	21 338,40	21 338,40	21 338,40	21 338,40	-	-
Rémunération (18% du RNE)		3 091,24	4 875,40	6 659,56	8 443,72	10 491,94	10 711,85	10 711,85
Total emplois	170 328,67	29 612,24	31 396,40	33 180,56	34 964,72	31 830,34	10 711,85	10 711,85
Trésorerie	0	7 577,14	15 704,98	23 832,82	31 960,66	39 824,43	62 105,25	153 851,67
Trésorerie cumulée	0	7 577,14	23 282,12	47 114,94	79 075,59	118 900,02	181 005,27	334 856,94

Source : établie par nous-mêmes à partir de document fournis par la banque.

Commentaires

- Durant l'année de réalisation du projet, la trésorerie annuelle est nulle, ce qui signifie que tous les emplois sont couverts par les ressources.

- La trésorerie cumulée des années d'exploitation est positive.

h. Rentabilité des fonds propres

Tableau N°33 : présentation de la rentabilité des fonds propres.

Unité: KDA

Désignation	0	1	2	3	4	5	6	7
Apports	63 636,67	5 182,60	5 182,60	5 182,60	5 182,60	-		
Trésorerie	-	7 577,14	15 704,98	23 832,82	31 960,66	39 824,43	62 105,25	153 851,67
Rémunération		3 091,24	4 875,40	6 659,56	8 443,72	10 491,94	10 711,85	10 711,85
TR des actionnaires	(63 636,67)	5 485,78	15 397,78	25 309,78	35 221,77	50 316,37	72 817,10	164 563,52
TR actionnaire cumulée	(63 636,67)	(58 150,89)	(42 753,11)	(17 443,34)	17 778,43	68 094,81	140 911,91	305 475,43
Coefficient d'actualisation	1,0000	0,9332	0,8708	0,8126	0,7583	0,7077	0,6604	0,6163
TR actionnaire actualisée	(63 636,67)	5 119,24	13 408,88	20 567,91	26 710,40	35 607,85	48 088,05	101 415,57
TR act actualisée cumulée	(63 636,67)	(58 517,43)	(45 108,55)	(24 540,64)	2 169,77	37 777,62	85 865,67	1871,24

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

i. Calcul des critères de rentabilité des fonds propres

- Le Délais de récupération des fonds propres (DRFP)

$$\text{DRFP} = 3 \text{ ans} + (17443.34 * 12 \text{ mois}) / (17443.34 + 17778.43)$$

DRFP = 3 ans et 06 mois.

- **Délais de récupération actualisée des fonds propres (DRAFP)**
- $DRAFP = 3 \text{ ans} + (24\,540.64 * 12 \text{ mois}) / (24\,540.64 + 21\,69.77)$

DRAFP = 3 ans et 11 mois

- **Valeur actuelle net des fonds propres (VANFP)**
 $VANFP = 187\,281.24 \text{ KDA}$
- **Le taux de rentabilité des fonds propres (TRFP)**
 $TRFP = 41\%$

Commentaire sur la rentabilité des fonds propres

Une analyse globale de cette rentabilité nous renseigne sur les points suivants :

- Les délais de récupération des fonds propres (DRFP et DRAFP) sont appréciables puisqu'ils seront récupérés dans une durée inférieure à la durée de vie du projet.
- À un taux d'actualisation de 7.16 % les fonds propres affichent une rentabilité très importante, estimé à 187 281.24 KDA.
- Le projet affiche un TRFP très élevé (**41%**) largement supérieur au coût des ressources, ce qui prouve la solidité du projet.
- Le taux de rentabilité des fonds propres est supérieur au taux de rentabilité interne du projet ; ce qui montre que nous sommes en présence d'un effet de levier positif. Donc, dans ce cas, l'emprunt est intéressant pour l'entreprise.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que l'analyse (avant et après financement) de la rentabilité de ce projet ont montré que celui-ci génèrera des ressources suffisantes qui vont permettre de faire face aux dépenses et de dégager des flux de trésorerie positifs.

Partie 2 : Analyse et diagnostic financier de l'entreprise :

L'objectif de cette analyse est de porter un jugement sur la santé de l'entreprise, notamment en matière de sa solvabilité, sa rentabilité et de son équilibre financier.

A cet effet, nous allons d'abord élaborer le bilan financier, en procédant au retraitement du bilan comptable présenté.

1. Les bilans financiers de l'entreprise

Le bilan financier est un bilan dont les éléments sont évalués à leur valeur réelle et classés en fonction de leur échéance.

Tableau N°34 : Présentation de l'actif des bilans financiers prévisionnels de l'entreprise

Unité : KDA.

Actif	1	2	3
Actif immobilisé			
Immobilisation incorporelles			
Immobilisation corporelles	141 507 871,00	141 507 871,00	141 507 871,00
Construction et aménagement	8 140 949,00	8 140 949,00	8 140 949,00
Installations technique (Machines)	133 366 922,00	133 366 922,00	133 366 922,00
Total actif immobilisé	141 507 871,00	141 507 871,00	141 507 871,00
Actif courant	76 006 461,53	107 706 762,91	184 954 506,94
Valeur d'exploitation	48 617 706,00	66 916 398,20	110 058 124,04
Stock MP N-1	11 784 774,00	-	-
Stock MP	7 642 980,00	19 373 620,00	25 790 540,00
Stock PF	29 189 952,00	47 542 778,20	84 267 584,04
Valeur réalisable	19 811 615,00	25 085 386,00	51 063 566,00
Clients	18 067 342,00	24 089 789,00	51 063 566,00
Autres débiteurs	1 622 622,00	995 597,00	-
Impôts	121 651,00	-	-
Valeur disponible	7 577 140,53	15 704 978,71	23 832 816,90
Trésorerie	7 577 140,53	15 704 978,71	23 832 816,90
Total actif	217 514 332,53	249 214 633,91	326 462 377,94

Source : établie par nous-mêmes à partir des bilans comptables prévisionnels remis par la banque.

Tableau N°35 : Présentation du passif des bilans financiers prévisionnels de l'entreprise.

Unité : DA

Passif	1	2	3
Financements Permanents	181 863 025,72	201 496 165,22	231 041 304,51
Capitaux propres	75 171 025,72	116 142 565,22	167 026 104,51
Capital social	41 418 105,00	58 591 672,72	85 677 238,22
Résultat net	17 173 567,72	27 085 565,50	36 997 563,29
Amortissement et dépréciation de l'actif	16 579 353,00	30 465 327,00	44 351 303,00
DMLT	106 692 000,00	85 353 600,00	64 015 200,00
Emprunt bancaire	106 692 000,00	85 353 600,00	64 015 200,00
DCT	35 651 306,81	47 718 468,69	95 421 073,43
Fournisseurs et comptes rattachés	35 645 557,87	47 710 670,00	95 411 225,00
Impôts	5 748,94	7 798,69	9 848,43
Autres dettes	-	-	-
Trésoreries	-	-	-
Total passif	217 514 332,53	249 214 633,91	326 462 377,94

Source : établie par nous-mêmes à partir des bilans comptables prévisionnels remis par la banque.

Interprétation

- D'après le tableau, on remarque l'évolution de l'actif du bilan de l'entreprise durant toute la période des trois années.
- D'après le tableau, on constate la progression du passif du bilan de l'entreprise durant les 3 prochaines années d'un montant de 31 700 301.38 DA dans la deuxième année et de 77 247 744.03 DA dans la troisième année.

2. Analyse des indicateurs d'équilibre financier

a. Calcul du fond de roulement

Tableau N°36 : Calcul du fond de roulement. Unité : DA

Rubrique	1	2	3
Capitaux propres	75 171 025,72	116 142 565,22	167 026 104,51
DMLT	106 692 000,00	85 353 600,00	64 015 200,00
Actif immobilisé	141 507 871,00	141 507 871,00	141 507 871,00
Fonds de roulement	40 355 154,72	59 988 294,22	89 533 433,51

Source : établie par nous-mêmes à partir du bilan financier

b. Calcul du besoin en fond de roulement

Tableau N°37 : Calcul du besoin en fond de roulement. Unité : DA

Rubrique	1	2	3
VE	48 617 706.00	66 916 389.20	110 058 124.04
VR	19 811 615.00	25 085 386	51 063 566
DCT	35 651 306.81	47 718 468.69	95 421 073.43
BFR	32 778 014.19	44 283 315.51	65 700 616.61

Source : établie par nous-mêmes à partir du bilan financier.

c. Calcul de la trésorerie

Tableau N°38 : Présentation de la trésorerie. Unité : DA.

Rubrique	1	2	3
Valeur disponible	7 577 140,53	15 704 978,71	23 832 816,90
Concours bancaire	-		
Trésorerie	7 577 140,53	15 704 978,71	23 832 816,90

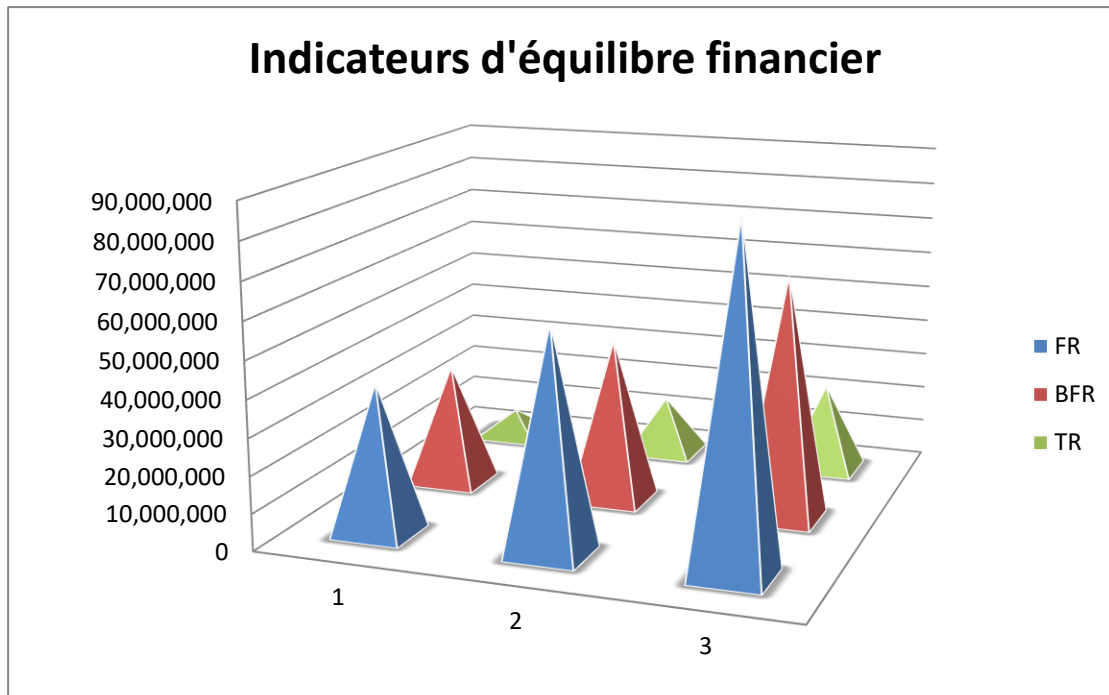
Source : établie par nous-mêmes à partir du bilan financier

Interprétation

D'après les tableaux de FR, BFR et TR, nous constatons que la situation de l'entreprise est saine : le FR est positif, cela veut dire que les ressources stables financent totalement les emplois stables. Ce FR couvre la totalité du BFR et permet de dégager des liquidités. Cette

situation est favorable et nous permet de déduire que l'entreprise dispose d'un équilibre financier.

Figure N° 1 : Représentation de l'évolution des indicateurs à l'équilibre des 5 années.



Source : établie par nous-mêmes à partir des résultats des indicateurs de l'équilibre financiers.

3. Les soldes intermédiaires de gestion

D'après les calculs des soldes intermédiaires de gestion, on remarque que :

- **le chiffre d'affaires**
Le chiffre d'affaires de l'activité commerciale connaît une progression importante durant la période d'étude prévisionnelle, cela donne une certaine garantie par rapport à la vente des produits.
- **La valeur ajoutée**
Nous remarquons une valeur ajoutée positive, ce qui signifie que le cycle de production de cette entreprise crée de la richesse. Cet indicateur est en progression durant la période étudiée, qui s'explique par l'augmentation de la production.
- **EBE**
On remarque que l'entreprise dégage un EBE positif et en progression ce qui garantit les prêteurs. Cela s'explique par l'accroissement de la valeur ajoutée.

- **Le résultat financier**

Cet indicateur représente les charges financières relatives aux crédits bancaires accordés. Il est en diminution suite au remboursement des échéances des exercices.

- **Résultat brut d'exploitation**

L'entreprise escompte réaliser des résultats avant impôt bénéficiaires, cela signifie que l'entreprise a pu honorer ses engagements vis-à-vis de ses partenaires.

- **RNE**

Le résultat net de l'entreprise est positif durant toute la période étudiée, ce qui signifie que l'entreprise dégage des bénéfices, donc il y'a une grande chance qu'elle soit en mesure d'honorer ses engagements.

- **CAF**

Le calcul de la capacité d'autofinancement s'est soldé par un résultat total positif et en progression, par conséquent nous pouvons conclure que l'entreprise dégage un surplus monétaire qui lui permettra de faire face à ses engagements.

4. L'analyse par la méthode des ratios

a. Les ratios de liquidité

Tableau N°39 : calcul des ratios de liquidité.

Ratios	Méthode de calcul	1	2	3
Ratio de liquidité général	AC / DCT	2.13	2.26	1.94
Ratio de liquidité réduite	(VR + VD) / DCT	0.77	0.85	0.78
Ratio de liquidité immédiate	VD / DCT	0.21	0.33	0.25

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

Interprétation :

- **Ratio de liquidité général**

Nous pouvons constater que l'entreprise est en mesure de rembourser ses dettes à court terme par son actif circulant.

- **Ratio de liquidité réduite**

L'entreprise ne peut rembourser que 77% de ses DCT par ses liquidités.

- **Ratio de liquidité immédiate**

L'entreprise peut rembourser 21% de ses DCT par ses disponibilités.

b. Les ratios de gestion

Tableau N°40 : Calcul des ratios de gestion.

Ratios	Méthodes de calcul	1	2	3
Rotation des stocks de matière première	(Stock moyen /Achat consommés TTC) * 360	11	09	11
Rotation des stocks de Produit fini	Stock / (CA TTC) *360	26	36	56
Durée moyenne de recouvrement des créances clients	Comptes clients * 360 / CA	16	18	34
Durée moyenne de paiement des dettes fournisseurs	Fournisseurs * 360 / Achat	41	47	82

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

Interprétation

- **La rotation des stocks des matières premières**
On constate que le stock de MP reste en magasin en moyenne 11 jours.
- **La rotation des stocks de produit fini**
On constate que la durée de stockage est de 26 jours. Ce ratio augmente ce qui se traduit par une difficulté d'écoulement du stock.
- **La durée moyenne de recouvrement des créances clients**
Le délai moyen de recouvrement des crédits accordé aux clients est de 16 jours, cela signifie que l'entreprise recouvre ses créances dans un court délai.
- **Durée moyenne de paiement de dettes financières**
Le délai moyen de paiement des fournisseurs est de 41 jours, ce délai est considéré comme une source de financement à court terme pour l'entreprise.

c. Calcul des ratios de rentabilités

Tableau N°41 : Calcul des ratios de rentabilité

Le ratio	Méthode de calcul	1	2	3
La rentabilité commerciale	Résultat net / CA	5.07%	6.86%	8.20%
La rentabilité économique	Résultat net / actif total	7.90%	10.87%	11.33%
La rentabilité financière	Résultat net/ fond propre	22.85%	23.32%	22.15%

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

Interprétation

- **La rentabilité commerciale**

On remarque que cette entreprise est rentable, elle enregistre un résultat positif qui augmente d'une année à une autre. Cette évolution s'explique par l'augmentation du CA, ce qui signifie que le marché est en croissance.

- **La rentabilité économique**

La relation à une rentabilité économique qui s'améliore durant cette période ce qui signifie une meilleure gestion des actifs.

- **La rentabilité financière**

Pour chaque 100 DA apporté, il obtient 22.85 DA durant la première année, alors que l'actif économique ne lui apporte que 7.90 DA, cette rentabilité augmente et diminue d'une année à une autre.

Tableau N°42 : Calcul des ratios de structure financière

Le ratio	Méthode de calcul	1	2	3
Ratio de couverture du risque liquidatif	Capitaux propres / Total bilan	34,56	46,60	51,16
Ratio de capacité d'endettement	Capitaux propres / DMLT	70,46	136,07	260,92
Ratio de capacité de remboursement	(DMLT / CAF)	3,33	2,04	1,24

Source : établie par nous nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

Interprétation

Le taux de couverture des risques par les fonds propres, représenté par le ratio de couverture du risque liquidatif est largement assuré (34,56 % en N) et en forte progression ; cela est dû à des résultats sensiblement bénéficiaires.

La CAF permet à cette entreprise de rembourser ses dettes à moyen terme dans 03 ans.

Conclusion et Avis

L'étude du présent dossier nous révèle que nous sommes en présence d'un projet économiquement viable et financièrement rentable. En effet, les éléments d'appréciation sur lesquels nous avons axé l'étude de la viabilité de ce projet nous ont montré que celui-ci n'aura pas de difficultés notables pour trouver sa place sur le marché. Par ailleurs, l'analyse de la rentabilité de ce projet a montré que celui-ci générera des ressources suffisantes qui vont permettre de faire face aux dépenses et de dégager des flux de trésorerie positifs.

A cet effet, compte tenu de sa forte valeur ajoutée en misant en valeur de la peau de cheptel et différentes débouchées de ce type de produit (local, national et international), nous sommes d'avis favorable pour l'accompagnement de ce promoteur dans l'extension de son projet de vente en gros de la peau de cheptel sur une durée de 05 ans dont 01 année de différé.

Les garanties exigées :

1. Garantie et réserves bloquantes

- Hypothèque sur les terrains et les constructions ;
- Caution hypothécaire des terrains appartenant au père de Mr X
- Engagement de nantissement des équipements à financer ;
- Engagement de souscription d'une assurance multirisque avec subrogation au profit de la BADR ;
- Procuration notariale de renouvellement d'assurance;
- Convention de prêt.

2. Garantie et réserves non bloquantes

- Nantissement des équipements à financer ;
 - Souscription d'une assurance multirisque avec subrogation au profit de la BADR ;
- Chaîne de Billet à ordre.

Section 3 : Etude et montage du deuxième cas d'un dossier de crédit d'investissement

A. Montage d'un dossier de crédit au niveau agence

La demande objet de cette étude consiste à la création d'affaire spécialisée dans la collecte de lait.

A cet effet, le client doit fournir tous les documents nécessaires exigés par le banquier afin de vérifier et contrôler les informations recueillies.

1. Les documents remis par le client

Le dossier de crédit fournis par le client est constitué des documents suivants :

- Une demande manuscrite;
- Carte d'identité nationale du gérant;
- Le bail de location du local;
- L'étude techno-économique du projet;
- Une copie du registre de commerce.
- Une copie de la carte d'artisan;
- Facture pro-forma des équipements à financer;
- Bilan et TCR prévisionnel sur cinq ans.
- Mise à jour CNAS, CASNOS récentes et extrait de rôle récent.
- Demande d'autorisation de consultation de la centrale des risques de la banque.

2. Les documents à établir par le banquier

- Le compte rendu de visite qui reprend l'ensemble d'informations qui ne figurent pas dans les documents fournis par le client;
- La position du compte du client qui reprend l'ensemble des mouvements du compte.

3. Présentation de l'affaire

3.1. Identification de la relation

- Dénomination : Entreprise G
- Forme Juridique : Personne physique.
- Gérant : monsieur H
- Capital social : DA 1 000 000.00

- Objet social : Collecte de lait au profit des laiteries.

3.2. Identification du gérant

L'établissement G de collecte de lait crée par le promoteur monsieur H.

Le promoteur est né le 04/05/1983 à Elflay W de Bejaia.

Il possède une carte d'artisan établie en date du 12/05/2016 et un registre de commerce établi en date du 25/02/2018.

3.3. Localisation

L'établissement G est implanté précisément à cité 70 logement gare Sidi-Aich CNE Sidi-Aich wilaya de Bejaia

3.4. Présentation du projet

L'établissement G est destiné à accroître l'offre en prestation de collecte de lait.

Cette prestation sera conforme aux règles et les normes requises.

3.5. Objet du crédit

Le crédit sollicité sera consacré pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire KIA Simple cabine d'un coût total de 2 895 000.00 HT (TVA exonérée) pour une durée de 05 ans et ce dans le but de la création de son propre affaire spécialisée dans collecte de lait.

a. Coût de l'investissement

Le coût total de l'investissement à financer est estimé à DA 2 895 000.00 HT (TVA Exonérée).

b. Financement de l'investissement

La structure financière envisagée est présentée comme suit:

- Apport personnel en numéraire en DA : 868 500.00 soit 30% du coût total de cet investissement.
- Emprunt bancaire à moyen terme en DA/ 2 026 500.00 soit 70% du cout total de ce matériel roulant.

c. Fraie des salariés

Tableau N°43 : présentation des frais des salariés

Catégorie	Qualification	Effectifs	Salaire	1	2	3	4	5
Exécution	Ouvrier	1	26 000	312 000	374 400	449 280	494 208	543 629
Total			26 000	312 000	374 400	449 280	494 208	543 629

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

d. Fraies matières/ fournitures consommés

Tableau N°44 : présentation des frais matières/ fournitures consommés

Matière / fourniture consommée	1	2	3	4	5
Total	120 000	132 000	145 200	159 720	175 692

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

e. Services

Tableau N°45 : présentation des frais de services

Services	1	2	3	4	5
Total	240 000	261 600	286 528	255 050	207 454

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

f. Fraies divers

Tableau N°46 : présentation des fraies divers

Divers	1	2	3	4	5
Total	147 913	150 871	153 889	156 966	160 106

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

4. Etude de la rentabilité du projet

a. Etablissement de l'échéancier des immobilisations

Tableau N°47: Présentation de l'échéancier des immobilisations.

N°	Désignation	Montant
1	Véhicule utilitaire KIA simple cabine	2 895 000.00
	Total	2 895 000.00

Source : Document fourni par la banque.

b. Etablissement de l'échéancier des amortissements des immobilisations :

Tableau N°48 : Présentation de l'échéancier des amortissements des immobilisations.

Désignation	MT	Taux	1	2	3	4	5	Total
Bâtiment		7%						
Autres immobilisation corporelles	2 895 000	20%	579 000	579 000	579 000	579 000	579 000	2 895 000
Total	2 895 000							2 895 000

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

c. Détermination de la valeur résiduelle.

$$\begin{aligned} \text{VRI} &= \text{Total immobilisation} - \text{Immobilisation amortissement.} \\ &= 2\,895\,000 - 2\,895\,000 \end{aligned}$$

$$\text{VRI} = 0 \text{ DA.}$$

d. Elaboration du compte de résultat prévisionnel

Tableau N°49: Présentation du compte de résultat prévisionnel

Unité : DA

Rubrique	1	2	3	4	5
Prestations fournies	2 748 500	3 023 350	3 325 685	3 491 969	3 666 568
Matière/ Fourn consommée	120 000	132 000	145 200	159 720	175 692
Services	240 000	261 600	286 528	255 050	207 454
Valeur ajoutée	2 388 500	2 629 750	2 893 957	3 077 199	3 283 422
Frais de personnels	312 000	374 400	449 280	494 208	543 629
Frais divers	147 913	150 871	153 889	156 966	160 106
Excédent brut d'exploitation	1 928 587	2 104 479	2 290 788	2 426 025	2 579 687
Dotation aux amortissements	579 000	579 000	579 000	579 000	579 000
FRAIS FINANCIERS	103 098,19	80 806,69	58 515,19	36 223,69	13 932,19
Résultat brut d'exploitation	1 246 488,81	1 444 672,31	1 653 272,81	1 810 801,31	1 986 754,81
IBS	-	-	-	-	-
Résultat net d'exploitation	1 246 488,81	1 444 672,31	1 653 272,81	1 810 801,31	1 986 754,81
Dotation aux amortissements	579 000,00	579 000,00	579 000	579 000	579 000,00
Capacité d'autofinancement	1 825 488,81	2 023 672,31	2 232 272,81	2 389 801,31	2 565 754,81

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

e. Elaboration de l'échéancier de remboursement

Tableau N°50 : Présentation de l'échéancier de remboursement

Unité : KDA.

Trimestre	Encours	Principal	Intérêt	Intérêts cumulés	Annuité	total des int par année
1	2 026 500	101 325	27 864,38	27 864,38	129 189,38	
2	1 925 175	101 325	26 471,16	54 335,53	127 796,16	
3	1 823 850	101 325	25 077,94	79 413,47	126 402,94	
4	1 722 525	101 325	23 684,72	103 098,19	125 009,72	103 098,19
5	1 621 200	101 325	22 291,50	125 389,69	123 616,50	
6	1 519 875	101 325	20 898,28	146 287,97	122 223,28	
7	1 418 550	101 325	19 505,06	165 793,03	120 830,06	
8	1 317 225	101 325	18 111,84	183 904,88	119 436,84	80 806,69
9	1 215 900	101 325	16 718,63	200 623,50	118 043,63	
10	1 114 575	101 325	15 325,41	215 948,91	116 650,41	
11	1 013 250	101 325	13 932,19	229 881,09	115 257,19	
12	911 925	101 325	12 538,97	242 420,06	113 863,97	58 515,19
13	810 600	101 325	11 145,75	253 565,81	112 470,75	
14	709 275	101 325	9 752,53	263 318,34	111 077,53	
15	607 950	101 325	8 359,31	271 677,66	109 684,31	
16	506 625	101 325	6 966,09	278 643,75	108 291,09	36 223,69
17	405 300	101 325	5 572,88	284 216,63	106 897,88	
18	303 975	101 325	4 179,66	288 396,28	105 504,66	
19	202 650	101 325	2 786,44	291 182,72	104 111,44	
20	101 325	101 325	1 393,22	292 575,94	102 718,22	13 932,19
Total	(0,00)	2 026 500	292 575,94		2 319 075,94	292 575,94

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

Partie 2 : Analyse et diagnostic financier de l'entreprise

1. Les bilans financiers de l'entreprise Il représente l'actif et le passif du bilan

Tableau N°51 : Présentation de l'actif des bilans financiers prévisionnels de l'entreprise

Actif	1	2	3
Actif immobilisation corporelles	0	0	0
Autres immobilisation corporelle			
Immobilisation financière	3 042 913	3 042 913	3 042 913
Investissement brut	3 042 913	3 042 913	3 042 913
Amortissements	608 583	1 217 166	1 825 748
Total actif non courant	2 434 330	1 825 747	1 217 165
Matières et fournitures	25 253	26 335	22 681
S / T stocks	25 253	26 335	22 681
Créances de stocks			
Créance clients	67 500	69 000	102 000
Trésorerie	1 457 461	1 636 776	2 529 178
S / T créances	1 524 961	1 705 776	2 631 178
Total Actif	3 984 544	3 557 858	3 871 024

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

Tableau N°52 : Présentation du passif des bilans financiers prévisionnels de l'entreprise.

Unité : DA

Passif	1	2	3
Capitaux propre			
Autre capitaux propre (report à nouveau)	912 874	712 874	1 123 835
Résultat net	1 211 639	1 410 961	1 638 274
S / T Fonds propres	2 124 513	2 123 835	2 726 108
Passifs non –courants			
Emprunts et dettes financières	1 704 031	1 278 023	852 015
Impôts (différés et provisionnés)			
Total passifs non courants	1 704 031	1 278 023	852 015
Passifs courants			
Autre dettes	156 000	156 000	256 900
S / T Dettes	1 860 031	1 434 023	1 108 915
Total passif	3 984 544	3 557 858	3 871 024

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

Etude financière des bilans

Les documents de synthèse présentés par notre promoteur ne reflètent que des données prévisionnelles donc incertaines, et ne reflètent pas une situation financière réelle.

A ce stade nous allons mener une étude dynamique comparative, traitant des données prévisionnelles de la période allant de 2021 à 2023.

2. Analyse des indicateurs d'équilibre financier

a. Calcul du fond de roulement

Tableau N°53: Calcul du fond de roulement. Unité : DA

Désignation	N	N+1	N+2
CP	2 124 512	2 123 835	2 762 108
DLMT	1 704 031	1 278 023	852 015
AI	2 434 330	1 825 747	1 217 165
FRE	1 394 214	1 576 111	2 396 658

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

f. Calcul du besoin de fond de roulement

Tableau N°54 : Calcul du besoin en fonds de roulement Unité : KDA

Rubrique	N	N+1	N+2
Valeur d'exploitation	25 253	26 335	22 681
Valeur réalisable	67 500	69 000	102 000
DCT d'exploitation	156 000	156 000	256 900
BFR	-63 247	-60 665	-132 219

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

g. Calcul de la trésorerie

Tableau N°55 : Calcul de la trésorerie Unité : KDA

Rubrique	N	N+1	N+2
Valeur disponible	1 457 461	1 636 776	2 529 178
Concours bancaire	0	0	0
Trésorerie	1 457 461	1 636 776	2 529 178

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

Interprétation

Notre relation, en l'occurrence l'entreprise G présente au bout des trois premières années un équilibre financier et jouit d'une structure financière équilibrée (les ressources durables couvrent la totalité des emplois stables), cela apparaît à travers ses valeurs structurelles caractérisées par un fonds de roulement positif et qui est en évaluation durant la période d'étude prévisionnelle couvrant ainsi entièrement le BFR et dégage une trésorerie positive, progressive et rassurante.

3. Les soldes intermédiaires de gestion

D'après les calculs des soldes intermédiaires de gestion, on remarque que :

- **le chiffre d'affaire :**

Cet indicateur est en évolution avec une progression de 16% durant la deuxième année. Les prévisions pour l'avenir semblent pouvoir être tenues sans difficultés.

- **La valeur ajoutée**

Nous pouvons remarquer que la VA de cette entreprise se situe à un niveau assez important et qui est en évolution constante durant les deux premiers exercices. Cette évolution est justifiée par l'augmentation du volume des prestations fournies aux clients.

- **EBE**

L'excédent brut d'exploitation est en évolution progressive, ce qui rassure le prêteur.

- **Résultat d'exploitation**

Représente 45% du CA en N, le RBE augmente pendant toute la période d'étude prévisionnelle.

- **Le résultat financier**

Le résultat financier diminue durant la période prévisionnelle, ce qui se traduit par le remboursement de l'emprunt et la diminution de l'encours.

- **RNE**

La rentabilité de l'entreprise est très appréciable, elle représente 45% du CA durant la première année et qui est en progression durant toute la période d'étude.

- **La capacité d'autofinancement**

Elle se situe à un niveau très acceptable avec un accroissement sur la période prévisionnelle. Cela signifie que l'entreprise sera en mesure de faire face à ses dettes.

4. L'analyse par la méthode des ratios

a. Ratios de liquidité

Tableau N°56 : calcul des ratios de liquidité

Ratios	Méthode de calcul	N	N+1	N+2
Ration de liquidité générale	AC/ DTC	9 ,94	11,10	10,33
Ratio de trésorerie	(AC - Stocks) /DCT	9,78	10,93	10,24
Ratio de liquidité immédiate	Disponibilité / DCT	9,34	10,49	9,84

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

Ces ratios montrent que notre relation a une très bonne capacité de faire face à ses obligations courantes, donc il aura la possibilité de rembourser ses dettes à court terme par ses disponibilités. De ce fait, on peut conclure qu'il est solvable à court terme.

b. Ratios de structure financière

Tableau N°57: Calcul des ratios de structure financière

Ratios	Méthode de calcul	N	N+1	N+2
Ratio d'autonomie financière	Capitaux propres/ Total bilan	53,32%	59,69%	71,35%
Ratio d'endettement	DMLT/Capitaux propres	80 ,21%	60,18%	30,85%
Ratio de capacité de remboursement	(DMLT / CAF)	0,94%	0,63%	0,38%

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

- **Ratio du risque liquidatif de l'entreprise**

Ce ratio est de 53% en 2021 et passe à 71% en 2013 donc l'entreprise se trouve dans la zone d'expansion, vue que les capitaux propres constitues plus 53% des sommes des ressources.

- **Ratio d'endettement**

Le niveau d'endettement de l'entreprise est situé à 80% durant la première année et décline dans les années à venir ce qui signifie que sa structure financière est quasi-équilibrée.

- **Ratio de capacité de remboursement**

Avec la CAF, la relation est en mesure de rembourser les DLMT dans une durée inférieure à une année.

c. Ratio de rentabilité

Tableau N°58 : calcul des ratios de rentabilité.

Ratios	Méthode de calcul	N	N+1	N+2
Ratio de rentabilité des actifs	Résultat net / Total actif	30,41%	39,66%	42,32%
Ratio de rentabilité financière	Résultat net /Capitaux propres	57,03%	66,43%	59,31%
Coefficient d'endettement	Total passif / Capitaux propres	1,876%	1,675%	1,401%

Source : établie par nous-mêmes à partir des documents fournis par la banque.

- **Ratio de rentabilité des actifs**

La relation à une rentabilité économique qui s'améliore durant cette période ce qui signifie une meilleure gestion des actifs.

- **Ratio de rentabilité financière**

Pour chaque 100 DA apporté, il obtient 57,03 DA en 2021, alors que l'article économique ne lui apporte que 30,41 DA, cette rentabilité augmente pendant les 5 années.

- **Coefficient d'endettement**

Le coefficient d'endettement est positif ce qui signifie que le recours à l'endettement est bénéfique.

Les mouvements confiés transitant le compte courant de notre client sont à l'ordre de 758 KDA en 2017 qui passe à 5122 KDA en 2019 et nous prévoyons l'augmentation des mouvements confiée dans les années à venir et ce après le matériel objet de financement acquis.

Conclusion et décision finale

Besoin et issue du crédit

Le coût global de l'investissement est de DA 2 895 000.00 (TVA exonérée), quand au crédit sollicité est de l'ordre de 2 026 500.00 DA soit de 70% du coût total de cet investissement, qui sera destiné à l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type KIA SIMPLE CABINE.

Après étude et examen de ce dossier, nous soulevons jugés utiles :

- Notre relation est un ancien client, qui sollicite notre concours à hauteur de 70% du coût total de l'investissement estimé à 2 895 000.00 DA en comparaison des ressources transitant son compte courant et l'estimation de son augmentation dans les mois à venir, la confiance professionnelle demeure certaine de la réussite du projet de ce dernier et le remboursement total notre CMT dans les délais prévus et sans incidents de paiements.
- Le montant du projet est important, quand à la part d'autofinancement ne reflète que 30% de la structure financière du projet donc le risque couru sera important.
- Risques et garanties : Pour se prémunir contre tous risques, il est nécessaire de demander à l'intéressé de nous acquitter en contre partie du crédit sollicité, les garanties suivantes :
 - Versement de son apport personnel de 30% soit de 868 500.00 DA à son compte courant.
 - Gage du camion Hyundai année 2010 proposé comme garantie.
 - Engagement notarié de gage et de souscription d'un contrat d'assurance tous risque du matériel à financer avec subrogation au profit de la BADR.
 - Gage du véhicule financé une fois acquis.
 - Contrat d'assurance tous risques du matériel roulant à financer avec subrogation au profit de notre banque et ce durant toute la durée d'amortissement de CMT.
 - Procuration de renouvellement d'assurance tous risques du véhicule à financer.

Conclusion

Après l'étude et l'analyse de deux dossiers de crédit d'investissement, nous avons réalisé une comparaison entre les résultats réalisés par le banquier avec nos résultats cela nous a permis de voir les points de divergence entre ces deux cas dans l'étude réalisée.

Nous avons aussi constaté que la méthode suivie par le banquier est loin d'être efficace car elle se base sur un plan de financement inexact et insuffisant établi par le client.

Conclusion

Dans ce présent travail, nous avons cerné l'importance de la banque dans le financement et la croissance de l'activité économique en effectuant des opérations de crédit d'investissement.

A travers les trois chapitres développés tout au long de notre travail, nous avons étudié théoriquement les différents concepts que nous jugés essentiels dans le cadre de l'octroi de crédits d'investissement, nous avons aussi procédé à l'étude d'un cas pratique effectué au niveau de la BADR de SIDI-AICH dans le but de suivre de près les étapes suivies par le banquier pour mener à bien le financement du projet d'investissement.

Le banquier, dans sa démarche pour l'étude d'une demande de crédit, fera appel à la collecte d'informations concernant le client. Pour ce faire, il exigera de ce dernier la présentation de tous documents jugés nécessaires pour mener son étude.

La demande de crédit devrait faire l'objet d'une analyse préalable et rigoureuse. Les données financières relatives à l'octroi du crédit bancaire correspondent à une étude sur le passé, le présent et le futur de l'entreprise. Cette approche permettra au banquier de se faire une idée sur la solvabilité et la capacité de remboursement du client ainsi que sur la viabilité et la rentabilité de projets d'investissement envisagés.

De même, nous tenon à rappeler que tout crédit à des risques. À tout moment, des événements imprévus pourraient compromettre l'opération et remettre en cause le remboursement des fonds prêtés.

Seulement, il est dur d'entourer les besoins financiers de l'entreprise et de leur trouver les concours appropriés car les éléments qui peuvent influencer les résultats sont nombreux et inattendu, ces événements créent des risques qui peuvent fragiliser la situation de la banque. Afin de gérer ces risques le banquier doit se munir de garanties et de moyens de prévention.

Toutefois, quelles que soient les garanties offertes, le banquier ne doit pas perdre de vue qu'une bonne garantie n'est qu'une précaution supplémentaire et ne doit, en aucun cas, être considérée comme élément déterminant pour le banquier dans sa prise de décision. La décision doit reposer sur la qualité du dossier et non l'existence de garanties.

Cela nous permet de confirmer nos trois hypothèses selon laquelle :

- Afin de mener une étude d'octroi d'un d'investissement le banquier doit passer par l'analyse de la viabilité et de la rentabilité des projets.
- Pour éviter tout risque, le banquier doit prioritairement évaluer la rentabilité, et la viabilité de l'entreprise pour pouvoir débiter le dossier d'octroi du crédit.
- L'analyse a pour but d'aider le banquier dans sa prise de décision d'octroi de crédits.
- Pour se protéger contre les risques le banquier doit s'assurer que les crédits sont octroyés dans des conditions non risquées et avec des garanties lui permettant de récupérer ses fonds.

Références bibliographiques

Ouvrages

- ANDREANI C, « Les métiers de la banque et de la finance », édition : l'étudiant, Paris, 2007, P158.
- AHMED B, « Analyse financière », édition Berti, Alger, 1996, P27.
- BIALES M, LEURION R, RIVAUD J, « l'essentiel sur l'économie », 4ème Edition BERTI, Alger, 2007, P158.
- BEITON.A, CARONA.A, DARAI.A, « Dictionnaire des sciences économiques », Armand Colin, Paris, Année 2007, P113.
- BOUDINOT.A, FRABOT J-C, «Technique et pratique bancaires », 2ème édition, Sirey, Bruxelles, 1972, P105.
- BENHALIMA.A, « Pratique et technique bancaire », Edition DAHLAB, Alger, 1997, P63.
- BOUYACOUB.F, « L'entreprise et le financement bancaire », Edition Casbah, Alger, 2003.
- BOUYACOUB.F, « L'entreprise et le financement bancaires », Edition Casbah, Alger, 2000, P240-241.
- BERANLARD J-P, « Droit du crédit », 4ème édition, AENGDE, Paris, P1997, P189.
- BARREAU J, DELAHAYE J, « Gestion financière », Manuel et application, 12ème édition, 2003, P339.
- BOUGHABA A. « Analyse et évaluation des projets », Edition Berti, Alger, 2005, P01.
- BANCAL. F, RICHARD. A, « le choix de l'investissement », Edition Economia, Paris, 2002, p21.
- BEKKA L, « Assurance, un outil de gestion des risque », Université Abderrahmane Mirra, 2020, P16.
- BEGUIN J et ARNAUD B, « l'essentiel des techniques bancaires », édition EYROLLES, Paris, 2008, P225.
- CAROLINE S, « Toute la fonction finance », édition Dunod, Paris, 2006, P107.
- CHRISTIAN G, ANDRE T, « Risque de crédit : Une approche avancée », les cahiers du CREF de HCE Montréal, Avril 2007. p.11
- ELIE C, « Gestion de l'entreprise et développement financier », Paris, 1991, P254.
- FRAIX. J, « Manuel d'évaluation des projets industriels », Ed BOECK, paris, 1988 .p.103.

- GAVALDA.C, STOUFFLET.J, « Droit bancaire », Edition LITEC, Paris, 1999.
- HOUDAYERR. R, « Projet d'investissement : guide d'évaluation financière », Edition Economica, Paris, 2006, P61.
- HADJSADOK T, « Les risque de l'entreprise et de la banque », édition DAHLAB, 2007, P121.
- JACKEY K, « Les choix d'investissement », Edition Dunod, Paris, 2003, P12.
- KAMEL H, « Evaluation des projets », Alger, 2017, P12.
- LUC B-R, « Principe de technique bancaire », 25ème édition Donud, Paris, 2008, P288.
- LUC BERNET. « Principe des technique bancaire »,20eme édition Donud, Paris, P257.
- Luc BERNET-ROLLANDE, « Principes de technique bancaire », Ed Dunod, 1997, P183-190.
- MANNAI S, SIMMON Y, « Technique financière international », 7ème édition, Econimica, Paris, 2001, P580.
- PEYRARD .J, PEYRARD .M, « Dictionnaire de finance », 2ème édition, Vuibert, 2001, P25.
- Petit-Dutallis G, « Le risque du crédit bancaire », Edition Dunod, Paris, 1999, P20
- PEYRARDY J.et PEYRARDY M. « dictionnaire de finance », Vuibert, 2^{ème}Edition, Belgique, 2001, P.146.
- Pierre-Charles, Economie et gestion bancaire, Edition Dunod, Paris 1999.
- RUDARAGIA, « Essaie d'analyser de la politique de crédit et de la problématique de recouvrement : cas de BNDE, UB, Bujumbura, 1996, P7.
- SCIALOM .L, « Economie bancaire nouvelle édition », la couverte, Paris, 2014, P11.
- SOLANIK. B, « Gestion financière », 6ème édition Donud, Paris, 2001, P98.
- TRAVERDET-POPIOLEK .N, « Guide du choix d'investissement », Edition d'organisation, Paris, 2006, P13.
- TAVERDET-POPIOLEK N, « Guide du choix d'investissement », Edition d'organisation, Paris, 2006, p100.
- THIERRY D, « Droit bancaire », Edition Dalloz, Paris, 2007, P50.

Thèse et Mémoire :

- ALBANE. M, AMALOU. E, « Evaluation d'un projet d'investissement », Université Abderrahmane Mirra, 2019-2020, P8-9.
- AFETTOUCHE H, DAHMANE F, étude de l'octroi de crédit d'investissement et la gestion de son risque cas de : BADR, mémoire de master en sciences économiques, Université de Tizi-Ouzou, Année 2015, P64.
- BOUKHEZAR S, BENBAKIR N, « Etude du processus d'octroi d'un crédit d'investissement : étude des risque et des garanties cas CNEP-BANQUE AGENCE 209 », Université Abderrahmane Mirra, 2017, P17-24-25.
- DRIF Amel, « financement d'entreprise : autofinancement ou endettement », Ecole supérieur de banque, 2016, P6.
- Mémoire fin d'étude, « l'octroi d'un crédit bancaire », 2002-2003 UMMTO, P04.
- OUALI NADJIA, «Economie bancaire », Université Abderrahmane Mirra, 2021, P1-2.

Loi et textes réglementaires :

- L'article 32 de la loi bancaire algérienne du 19 août 1986.
- L'article 68 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003.
- L'article 112 de la loi n°90-10 du 14 avril 1990.
- L'article 407 du code de commerce algérien.
- L'article 543, bis 2. Du code de commerce
- L'article 644 de code civil

Annexes

Table des matières

Table des matières

Liste des tableaux

Liste des schémas

Liste des figures

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : Aperçu générale sur les banques, les crédits et les investissements.....	4
Section 01 : Généralité sur les banques.....	5
1. Définition de la banque.....	5
2. Le rôle de la banque.....	5
2.1. La collecte des dépôts.....	5
2.2. La distribution de crédit.....	6
2.3. La mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et leur gestion.....	6
3. Les ressources et les emplois de la banque	6
3.1. Les ressources de la banque.....	6
3.2. Les emplois de la banque.....	7
4. Les différentes catégories de banque	7
4.1. Banque de dépôt	7
4.2. Banque d'épargne	8
4.3. Banque d'investissements	8
4.4. Banque d'affaire.....	8
Section 02 : Les notions de base sur les crédits.....	9
1. Définition d'un crédit bancaire	9
1.1. Définition économique.....	9
1.2. Définition juridique.....	10
2. Le rôle du crédit.....	10
3. Les caractéristiques du crédit	11

3.1. La confiance	11
3.2. Le temps	11
3.3. Le risque.....	11
4. Les typologies du crédit.....	12
4.1. Le crédit d'exploitation.....	12
4.1.1. Les crédits par caisse.....	12
A. Les crédits d'exploitation globaux	12
B. Les crédits de trésoreries spécifiques.....	14
4.1.2. Le crédit par signature	17
4.2. Le crédit d'investissement	19
4.2.1. Crédit à moyen terme.....	19
4.2.2. Crédit à long terme.....	20
4.2.3. Le crédit-bail.....	20
a. Le crédit-bail mobilier.....	21
b. Le crédit-bail immobilier.....	21
4.3. Crédit de commerce extérieur	21
4.3.1. Le financement de l'importation.....	21
4.3.2. Le financement des exportations.....	22
4.4. Crédit aux particuliers.....	22
Section 03 : Notion sur l'investissement	23
1. Définition de l'investissement	2
2. Typologie des investissements.....	24
2.1. Classification par nature	24
2.2. Classification par finalité.....	25
2.3. Classification selon l'objectif	25

3. Les Caractéristiques d'investissement.....	25
3.1. Le capital investi.....	25
3.2. La durée de vie.....	26
3.3. Les cash-flows nets.....	26
3.4. La valeur résiduelle.....	26
4. L'objectif d'un projet d'investissement	27
4.1. Les objectifs d'ordre stratégique.....	27
4.2. Les objectifs d'ordre opérationnel.....	27
a. Objectifs de coût.....	27
b. Objectifs de temps.....	28
c. Objectif de qualité.....	28
Chapitre 2 : constitution, gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement.....	30
Section 01 : Les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement.....	31
1. La collecte d'information.....	31
1.2. La demande de crédit	31
1.3. Document administratifs et juridiques.....	32
1.4. Documents comptables et fiscaux.....	32
1.5. Les documents économiques et financiers.....	32
1.6. Divers.....	32
2. Etude technique du projet.....	33
2.1. Etude économique du projet.....	33
2.2. Présentation générale du projet	33
2.3. L'étude techno-économique du projet.....	33
2.3.1. Le processus technologique.....	34
2.3.2. La capacité de production et effectif nécessaire	34

2.3.3. Le coût de l'investissement.....	34
2.3.4. La localisation géographique.....	34
2.3.5. L'approvisionnement.....	34
2.3.6. Planning de réalisation.....	35
2.3.7. Le financement.....	35
Section 02 : étude d'un dossier de crédit.....	36
1. L'analyse financière de l'entreprise.....	36
1.1. L'analyse rétrospective.....	36
1.1.1. Analyse des indicateurs de l'équilibre financier	36
a. Le besoin en fond de roulement.....	36
b. La trésorerie.....	37
c. Le besoin en fond de roulement.....	37
1.1.2. Les soldes intermédiaires de gestion.....	37
1.1.3. La capacité d'autofinancement	40
1.1.4. Les ratios de gestion des actifs.....	42
a. Les ratios de rentabilité.....	42
b. Ratio de liquidité.....	43
c. Ratio de liquidité.....	44
2. L'analyse prévisionnelle.....	44
2.1. Analyse de la viabilité du projet d'investissement.....	45
2.1.1. L'analyse du marché.....	45
2.1.2. L'analyse commerciale.....	45
a. Produit	45
b. Prix	46

c. Distribution	46
d. Communication.....	46
2.1.3. L'analyse technique.....	46
2.1.3. Analyse des coûts	47
3. Analyse de la rentabilité du projet	47
3.1. L'étude de la rentabilité avant financement	47
3.1.1. L'élaboration du tableau des emplois et des ressources	47
3.2. Analyse après financement	52
3.1.1. Détermination des flux de trésorerie après financement	52
3.1.2. La rentabilité des capitaux	55
3.1.3. La rentabilité de l'emprunt	55
Section 03 : La gestion des risques est des garanties.....	56
1. Le risque de crédit	56
2. La typologie du risque bancaire	57
2.1. Le risque de contrepartie	57
2.1.1. Risque lies à une créance	57
2.1.2. Risque lies aux titres détenus	57
2.1.3. Risque lies aux engagements données et enregistrés en hors bilan	58
2.2. Le risque de liquidité	58
2.3. Le risque de taux	58
2.4. Risque du change	58
2.5. Risque de non remboursement du crédit	58
2.6. Risque d'immobilisation	59
2.7. Risques pays	59

3. La stratégie de la gestion du risque	59
3.1. La prévention	59
3.2. L'acceptation	60
3.3. La réduction du risque	60
3.4. Le transfert	60
4. Les garanties du crédit	60
4.1. Les garanties personnelles	60
4.2. Les garanties réelles	61
4.2.1. Le droit de rétention.....	61
4.2.2. Le gage	61
4.2.3. Le nantissement	62
4.2.4. L'hypothèque	62
4.2.5. Les privilèges	62
Chapitre 3 : traitement d'un dossier de crédit d'investissement au sein de la BADR....	65
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil	66
1. Présentation générale de l'agence BADR (information fourni par la banque).....	66
2. Missions et objectifs de la BADR	66
2.1. Les missions principales de la BADR	66
2.2. Les objectifs de la BADR	67
3. Présentation de l'agence BADR Sidi Aich 362	67
4. Les opérations de crédit	68
4.1. Organisation de la Fonction Crédit au sein de la BADR Banque	68
4.1.1. Organisation du service crédit	69
Section 2 : Etude et montage du premier cas d'un dossier de crédit d'investissement	70

1. Présentation générale	71
1.1. Identification du demandeur de crédit.....	71
1.2. Identification du gérant	71
1.3. Présentation du projet	71
3. Impacte du projet	73
3.1.Intégration économique nationale	74
3.2.Impact socioéconomique	75
4. Présentation technique	75
5. Étude de viabilité du projet.....	76
6. Étude de la rentabilité du projet.....	80
6.1. Etude de la rentabilité avant financement du projet.....	81
a. Calcul des critères de rentabilité et leur interprétation	81
b. Calcul du taux d'actualisation.....	81
c. Établissement du tableau Emploi / Ressource.....	83
d. Élaboration du compte de résultat prévisionnel (Avant financement).....	83
e. Détermination de la variation du besoin en fonds de roulement (BFR).....	83
f. Détermination de la VRI.....	85
g. Etablissement de l'échéancier des amortissements des investissements.....	86
h. Etablissement de l'échéancier des immobilisations.....	86
6.2. Etude de la rentabilité après financement du projet.....	88
a. Élaboration de l'échéancier de remboursement.....	88
b. TCR après financement	88
c. Amortissements des intérêts intercalaires.....	88
d. nouvelle dotations aux amortissements.....	88
e. Élaboration du TCR après financement.....	88
f. Plan de mobilisation.....	88
g. Plan de financement	90

h. Rentabilité des fonds propres	90
i. Calcul des critères de rentabilité des fonds propres.....	92
1. Les bilans financiers de l'entreprise	93
2. Analyse des indicateurs d'équilibre financier	95
3. Les soldes intermédiaires de gestion	97
4. L'analyse par la méthode des ratios	98
1. Garantie et réserves bloquantes.....	101
2. Garantie et réserves non bloquantes.....	101
Section 3 : Etude et montage du deuxième cas d'un dossier de crédit d'investissement	102
1. Les documents remis par le client.....	102
2. Les documents à établir par le banquier	102
3. Présentation de l'affaire.....	102
a. Identification de la relation	102
b. Identification du gérant	103
c. Localisation	103
d. Présentation du projet	103
e. Objet du crédit	103
4. Etude de la rentabilité du projet	104
1. Les bilans financiers de l'entreprise	108
2. Analyse des indicateurs d'équilibre financier	109
3. Les soldes intermédiaires de gestion	110
4. L'analyse par la méthode des ratios	111
Conclusion générale.....	115

Références bibliographiques

Annexes

Table des matières

Résumé :

La banque est un facteur majeur dans l'économie du pays, elle propose aux entreprises un nombre important de crédits qui concordent aux besoins de financement qu'elles éprouvent.

Dans ce contexte, le rôle du banquier devient indispensable. Car il doit évaluer la rentabilité, la solvabilité et la capacité de remboursement du client. Notre recherche a montré que cette évaluation se réalise essentiellement à travers l'analyse financière basée sur les critères du choix d'un investissement. Cette tâche s'est avérée délicate pour la banque, car il n'est pas toujours facile de cerner les besoins financiers de l'entreprise et de leur adapter les concours appropriés.

Mots clés : crédit, investissement, banque, entreprise risque, garanties, rentabilité.

Abstract :

The bank is a major factor in the economy of the country, it offers companies a large number of loans that match the financing needs they experience.

In this context, the role of the banker becomes essential. Because it must assess the profitability, solvency and repayment capacity of the customer. Our research has shown that this assessment is carried out primarily through financial analysis based on the criteria for choosing an investment. This has proven to be a delicate task for the bank, as it is not always easy to identify the financial needs of the company and to adapt the appropriate loans to them.

Keywords: credit, investment, bank, enterprise risk, guarantees, profitability.

ملخص

يعتبر البنك عاملاً رئيسياً في اقتصاد الدولة ، فهو يقدم للشركات عدداً كبيراً من القروض التي تتناسب مع احتياجات التمويل التي يواجهونها.

في هذا السياق ، يصبح دور المصرفي ضرورياً. لأنه يجب أن يقيم الربحية والملاءة والقدرة على السداد للعميل. أظهر بحثنا أن هذا التقييم يتم بشكل أساسي من خلال التحليل المالي القائم على معايير اختيار الاستثمار. وقد ثبت أن هذه مهمة حساسة للبنك، حيث أنه ليس من السهل دائماً تحديد الاحتياجات المالية للشركة وتكييف القروض المناسبة لها.

الكلمات المفتاحية: الائتمان ، الاستثمار ، البنك ، مخاطر المؤسسة ، الضمانات ، الربحية

